

Mieux travailler ensemble

Séminaire pour une nouvelle dynamique de coopération dans le secteur culturel nantais

30 novembre et 1^{er} décembre 2017
Nantes

Cahier de restitution des ateliers

Février 2018



Introduction

Les enjeux de la coopération culturelle

Propos d'ouverture | Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

La présente rencontre sur les enjeux de la coopération culturelle succède à d'autres temps de travail, de concertation, de réflexion partagée engagés à l'initiative de la Ville pour interroger, régénérer et imaginer un projet culturel pour Nantes en phase avec les dynamiques d'aujourd'hui. Elle succède au rendez-vous d'avril 2017 au cours duquel ont été présentés les résultats des ateliers tenus à l'automne 2016.

Au cours des travaux, les acteurs s'étaient penchés sur une large palette de sujets : les lieux de fabrique et de création, l'espace public, le soutien à la création et à l'émergence, l'aide à la diffusion, la relation création / patrimoine, les publics, la médiation, les pratiques amateurs, le développement durable. Ce fut aussi l'occasion de soulever la question du faire ensemble, du travail en coopération et en réseau... Autour de chacun de ces grands thèmes, des pistes ou préconisations ont été formulées.

Aujourd'hui, nous nous concentrons plus attentivement, plus pragmatiquement aussi sur une de ces problématiques comment mieux travailler ensemble ? Comment améliorer les coopérations entre acteurs et avec la Ville ou d'autres collectivités et partenaires ?

Notre défi consiste à aller au-delà de ce qui a déjà été posé tout en prenant appui sur la réflexion engrangée, sur les attentes et les difficultés exprimées, les expériences réussies. Fort de ce matériau, la tâche qui nous incombe est de dessiner les conditions permettant de concrétiser un certain nombre de préconisations formulées précédemment. Ainsi tous les ateliers qui vont se dérouler maintenant ont été conçus comme de véritables laboratoires.

En préambule, il n'est peut-être pas inutile d'interroger cette attente, ce besoin de coopération, de questionner le sens de cette demande à mieux travailler ensemble dans les temps actuels et à venir.

Je vous propose de nous situer d'abord dans un contexte historique plus global. Quand on remonte l'histoire des politiques culturelles contemporaines jusqu'à leur moment fondateur – la création du ministère de la culture en 1959 - on peut constater bon nombre d'avancées en matière de coopération. Toutefois, si on considère parallèlement le mouvement des pratiques et des idées coopératives, stimulé par les effets de l'essor des cultures numériques depuis les années 80/90, on serait peut-être tenté de trouver que la construction de politiques ou de stratégies de coopération culturelle est lente. Il est vrai que le temps est un ingrédient essentiel pour que mûrissent des démarches coopératives. Cependant, dans la période de transformation accélérée - de transition - qui est la nôtre, il y a urgence pour l'ensemble des acteurs culturels à progresser dans cette voie.

La construction d'une ambition partagée

À l'origine, les politiques culturelles ont été conçues dans un schéma essentiellement vertical, en tournant le dos d'emblée au principe coopératif puisque culture et éducation populaire ont été dissociées. D'une certaine façon nous continuons encore de payer le tribut de cette erreur initiale. Néanmoins, la mise en place dans les années 70/80 de démarches de contractualisation, de partenariat proposés par l'Etat aux collectivités territoriales a permis des avancées remarquables du point de vue de la décentralisation et de

l'aménagement culturel du territoire. Cette politique de contrat - « *Construisons ensemble des théâtres, des bibliothèques...* » - a autant été un accélérateur de la décentralisation culturelle qu'une conséquence de la montée en puissance des pouvoirs locaux dans le domaine culturel. Cette forme de coopération avait pour effet de soutenir la dynamique de la décentralisation tout en allégeant la charge de l'Etat.

Pourquoi faire référence à cette histoire ? Pour souligner que cet âge d'or de la coopération entre État et collectivités territoriales¹ a correspondu aussi aux intérêts bien compris de l'État. Celui-ci n'a pas agi par pure solidarité vis-à-vis des pouvoirs locaux et des territoires. Autrement dit, la coopération se développe d'autant mieux que les parties prenantes parviennent à élaborer des intérêts communs et à répondre à leur intérêt respectif. Évoquant cette époque, Augustin Girard – fondateur du service de la recherche du ministère - soutenait à la fin des années 80 que la coopération entre les acteurs du développement culturel est nécessaire pour se prémunir d'une concurrence contre-productive et destructrice.

Mais alors, si la coopération État - collectivités territoriales a été le « roi secret » du développement des politiques culturelles, quel pourrait être le « roi secret » d'un modèle culturel en phase avec les changements actuels et toujours imprégné d'une préoccupation déterminée en faveur de l'intérêt général ? Pour tenter de répondre à cette question quelques détours sont nécessaires au préalable.

Coopérer est un acte culturel

Le premier d'entre eux consiste à rappeler la définition de la notion de coopération. Sur le plan étymologique les choses sont... simples. Coopérer peut se traduire par « faire œuvre avec » puisque la racine latine de coopérer est « *cum* » (avec) et « *operare* » (opérer, œuvrer). Cependant, il y a un sens théorique premier qui associe l'idée de coopérer avec l'idée de grâce... La grâce coopérante

est une discipline d'amour divine. La grâce coopérerait en nous et nous apporterait en cela du bien-être...

On comprend bien cependant ce que l'on veut dire par cette notion. Coopérer, c'est sortir de soi, de son quant à soi, de son silo, de son isolement. Se défaire de ce réflexe primaire consistant *a priori* à s'opposer aux autres, quand bien même ils se situeraient dans un environnement proche. Richard Sennett propose de définir la coopération comme « *un échange dans lequel les participants bénéficient de la rencontre* »².

Au bout du compte, il n'y a pas acte plus culturel que celui de coopérer, acte culturel et même interculturel parce que, dans la coopération, on est amené à connecter des cultures, des savoirs, des valeurs, des savoir-faire. Plus encore serait-on tenté de dire, toute culture ne demeure vivante que si elle coopère, échange, emprunte, se régénère au contact d'une autre culture.

Coopérer c'est aussi mutualiser des intelligences : la coopération est un acte d'intelligence collective. C'est pourquoi bien coopérer veut dire faire en sorte que les intelligences en présence sachent se coordonner. Cela est d'autant plus nécessaire que la coopération entre acteurs n'exclut pas la compétition entre ces mêmes acteurs. Cette association entre coopération et compétition a donné lieu au néologisme de « *coopétition* ». Chacun trouvera peut-être dans ce paradoxe le reflet de sa propre expérience...

On pourrait aussi soutenir que la coopération présente des risques. Quoique la coopération présuppose un principe d'équité, comment ne pas se laisser dominer par la logique de l'autre ? Comment profiter au mieux de ses compétences et mettre les siennes à son profit ? Ajoutons que coopérer demande un effort sur soi. Cela requiert de se placer dans l'écoute de l'autre, dans la reconnaissance et le respect mutuel. La coopération appelle souvent un minimum de sympathie entre les protagonistes - quoique pas forcément - mais en tout cas une posture

¹ Cf. R. Rizzardo, Ph. Poirrier, *Une ambition partagée ? : La coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Comité d'histoire du ministère de la culture, 2009.

² Cf. Richard Sennett, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 2014.

d'empathie : se mettre à la place de l'autre et donc travailler à partir des objectifs de l'autre. Richard Sennett va plus loin dans le raisonnement lorsqu'il soutient qu'« un manque de compréhension mutuelle ne devrait pas nous empêcher de nous engager avec d'autres »³.

La coopération a des vertus : outre ses effets pratiques, outre qu'elle permet de trouver chez les autres ce qui nous manque, elle est aussi un espace qui permet de lever les malentendus, de se débarrasser de ses préjugés sur l'autre...

Pourquoi coopère-t-on ?

Arrêtons-nous à nouveau un instant sur cette question de base : pourquoi coopère-t-on ? Pour des raisons éthiques ou des raisons pratiques ? J'oserais dire l'un et / ou l'autre. On coopère par solidarité, par esprit de responsabilité (vis-à-vis de soi et de l'autre), par engagement, par intérêt, par souci d'efficacité, parce que c'est souvent la meilleure manière d'aller plus loin, parce que au-delà de nos représentations respectives, nous prenons conscience que nous sommes interdépendants et que cette interdépendance peut s'avérer une force, un atout. Jérémy Rifkin situe son analyse de ce qu'il appelle la « Troisième révolution industrielle »⁴, qui sera celle de la mise en réseau des productions énergétiques locales, dans cette perspective. Selon lui, dans l'économie coopérative qui se profile dans ce contexte, l'intérêt personnel sera subsumé par l'intérêt commun.

La langue de la coopération

Dans la vie des organisations - le champ culturel est aussi concerné par ce sujet - le thème de coopération a été enrichi à partir des années 70 de toute une série d'autres problématiques connexes qui se sont manifestées dans un lexique général très « éco-systémique » – le thème de la cybernétique apparu dans les années 50 avait déjà laissé des traces à cet égard – Dans les années 70, le mot à la mode était celui de synergie. Dans les années 80, le thème de l'évaluation

³ Richard Sennett, op.cit. p. 353.

⁴ Jérémy Rifkin, *La troisième révolution industrielle*, Paris, Actes Sud, 2012.

(forcément partagée disait-on alors, donc coopérative) ainsi que celui de la mise en réseau se sont imposés. La transversalité devient une question plus saillante (et clivante) à partir du début des années 90. Par la suite s'impose le sujet de la mutualisation. C'est au même moment que s'affirme davantage dans les discours publics l'expression et le principe de gouvernance, qui veut traduire un mode de relation plus horizontal entre les acteurs d'un système intéressés par des enjeux communs et appelés à éclairer la décision. Un peu plus tard viendra le temps de la co-construction. L'histoire du vocabulaire des organisations des dernières décennies raconte à sa façon l'histoire des mutations dans lesquelles nous sommes engagés et dessinent une sorte de chemin de salut.

Nouveau catéchisme ou programme d'avenir ?

Dans les politiques culturelles, les problématiques de coopération n'ont cessé de se complexifier même si elles se sont heurtées à diverses résistances, qu'elles soient corporatistes ou motivées par un positionnement critique vis-à-vis de ce que certains considéraient comme un nouveau catéchisme. Derrière les mots, on entendait parfois des injonctions masquées, on croyait deviner une perte d'ambition pour la culture et l'invasion de la pensée libérale.

Aujourd'hui on constate tout de même que le principe de la coopération a creusé son sillon. On fait plus systématiquement l'effort de penser en transversalité entre les différents secteurs de la culture tant il est vrai qu'ils constituent des mondes aux logiques, aux règles, aux histoires très différentes. À l'intérieur même de la création artistique, les politiques culturelles ont encore du mal à assumer la multidisciplinarité, l'interdisciplinarité ou l'indisciplinarité : le ministère de la culture et les politiques culturelles de façon générale n'ont pas été conçues pour gérer ces dynamiques qui n'ont cessé cependant de se déployer depuis plus de 30 ans.

Cette remarque pourrait être transposée par rapport à l'injonction à la transversalité. Ouvrir la culture à d'autres champs, éducatif, social, touristique mais aussi celui de l'urbanisme, du monde de l'entreprise, certes. Mais les organisations institutionnelles elles-mêmes ont longtemps résisté à cette approche. Elles ont besoin de temps pour s'adapter à ce schéma de fonctionnement parce qu'il perturbe les hiérarchies, nécessite un management plus horizontal et une redistribution du pouvoir. De leur côté, les acteurs culturels n'ont pas manqué de manifester leur défiance vis-à-vis d'un discours politico-managérial les invitant à mieux travailler en réseau, à mutualiser moyens, emplois... Ce discours est apparu en effet au moment où l'on constatait que le fulgurant essor des politiques culturelles publiques et de l'emploi correspondant rencontrait de plus en plus le principe de réalité, celui qui renvoie à la question des moyens. Encore qu'à l'époque – nous sommes dans les années 90 - la perspective n'était pas de tendre vers une diminution des financements publics pour la culture.

Il est vrai que si l'on interroge à l'échelle nationale les pratiques politico-institutionnelles sur le thème de la coopération, on peut constater à travers la question de l'intercommunalité culturelle les résistances de clochers, les freins à la coopération et à la mutualisation, alors même qu'il s'agit d'inventer une pensée politique sachant articuler territoire de vie, territoire de projet et territoire institutionnel. On peut alors renvoyer, avec quelque mauvais esprit, la question de l'impératif de la coopération et de la mutualisation aux décideurs publics... Mais cela n'exemptera personne de ses responsabilités.

La coopération est une ressource

Malgré toutes les contradictions que l'on peut relever en revisitant le thème et l'histoire de la coopération dans le domaine culturel, on pourrait conclure cette analyse par un credo : coopérer, c'est s'adapter, c'est anticiper, c'est construire

une assurance pour le futur. La coopération est une ressource. Plutôt que de la penser comme un cheval de Troie qui viendrait ronger son autonomie, sa souveraineté ou l'illusion de sa souveraineté, il faut la considérer comme un moyen de se renforcer, de se régénérer au contact des compétences de l'autre, comme une méthode pour garantir son destin. J'adresse cette idée à tous les acteurs culturels, quelle que soit la position qu'ils occupent car dans le contexte d'aujourd'hui, caractérisé par une multiplicité de changements, ainsi que par la baisse des financements publics pour la culture, ici et là par la baisse d'ambition politique pour la culture, voire aussi par une certaine perte de légitimité des politiques culturelles, il est nécessaire de constituer un front commun, de mobiliser les intelligences autour de perspectives partagées, de stimuler le désir de culture et de fournir les meilleurs arguments à nos décideurs pour garder le cap d'une vision émancipatrice de la culture.

Tout le raisonnement qui précède nous rapproche-t-il du roi secret qui pourrait inspirer notre époque ? On aura du mal à le résumer en un seul mot. Pour ma part, je soutiendrais qu'il se loge plutôt dans une philosophie d'action que je nommerais ici politique de la relation, dans le prolongement de cette poétique de la relation chère à Edouard Glissant. On pourrait également dire de cette politique qu'elle est de civilisation, au sens qu'Edgar Morin donne à cette formule lorsqu'il conclut à la nécessité de relier les connaissances et les stratégies pour faire face aux défis d'un monde toujours plus interdépendant mais qui continue de cultiver les quant-à-soi. Evidemment, cette politique de la relation comporte de multiples aspects que l'on ne peut aborder dans toutes ses dimensions à ce moment de la réflexion. Au regard du débat qui nous réunit, à l'échelle du monde de la culture, j'insisterai sur le fait qu'elle implique d'entrecroiser les principes de reconnaissance, de respect, de coopération, de solidarité, de transversalité, d'agilité et d'intérêt... mutuel.

Coopérer : une transformation culturelle des organisations du travail avec les outils et les utopies numériques

Propos d'ouverture | Emmanuel Vergès, directeur de l'Office

Un nouvel outil de production des savoirs et des cultures

Les bases des outils numériques – ordinateur, PC et réseau Internet - ont été conçues à partir des utopies de libération, au croisement de trois mondes : les chercheurs, les hippies et les entrepreneurs. Libération de la circulation des informations pour dépasser l'entropie humaine, libération économique pour « entreprendre sans entrave », libération politique des modèles patriarcaux de l'Amérique des années 60, libération culturelle et sociale de l'individu qui va pouvoir « jouir sans entrave ». Ainsi, Internet et l'informatique personnelle apparaissent au moment du « *summer of love* » (Cf. Fred Turner, Philippe Breton).

Ces trois groupes d'acteurs contribuent à concevoir un outil qui va permettre de « **mettre l'intelligence dans les périphéries** » (L.Lessig, Dominique Cardon). Chaque point du réseau Internet contient les moyens de transmettre l'information qu'il reçoit sans en référer à un dispositif central. L'information et la communication se font de proche en proche. En outre, les outils de développement de l'Internet, les normes et les standards sont accessibles et ouverts : c'est-à-dire qu'ils peuvent être améliorés par tout un chacun. Ainsi, ils permettent aux utilisateurs de « **devenir auteur** » (JL. Weissberg). Un Personal Computer est conçu comme un outil autonome de production et de traitement d'informations numérisées. Il devient rapidement un « outil à tout faire » élargissant le « champ des possibles », dans un contexte marqué par l'ouverture des données et la création de communautés apprenantes.

Après le passage de l'oral à l'écrit, après l'industrialisation de la copie avec l'imprimerie, la révolution numérique est une révolution des organisations de la production. Cette révolution est avant tout culturelle : elle vient outiller les

organisations, leur permettant de devenir des écosystèmes. Or, *agir dans un écosystème n'est pas la même chose que faire fonctionner un système.*

Qu'est-ce que cela transforme ?

Ces évolutions dessinent un outil de production d'informations, de savoirs mais aussi de culture, qui s'affranchit des centres, des hiérarchies établies, des processus de prescriptions traditionnels et des intermédiaires institués : l'école, le journal, l'université, l'Etat ...

On passe ainsi de systèmes pyramidaux organisés autour d'une hiérarchisation et d'une division des compétences pour définir, objectiver, planifier et contrôler les tâches, à des systèmes partagés et distribués basant leur développement sur l'ajustement permanent d'acteurs agissant ensemble dans un sens commun. C'est le passage des organisations construites à partir du « *comment* » aux organisations agencées autour d'un « *pourquoi* ».

Il ne s'agit pas uniquement d'un passage du vertical à l'horizontal (au sein d'un écosystème, on trouve aussi des « chaînes de relations », comme la chaîne alimentaire par exemple). Ces dynamiques d'organisations mettent au cœur de leur fonctionnement les principes suivants : la distribution de l'autorité pour que chaque point soit autonome et « intelligent » ; le fonctionnement par *feed-back* et ajustement permanent pour maintenir un équilibre en mouvement et répondre à l'incertitude du changement ; et enfin une ouverture et un accès transparent aux processus et aux informations pour garantir les processus d'apprentissage.

Ces dispositifs sont agiles, coopératifs et libres. Ils fonctionnent selon une intelligence collective basée sur la confiance des individus. Ils permettent, face à

la division de l'activité et sa hiérarchisation, **une capacitation collective des individus** : les conduire, en conscience et en discernement, à se donner les capacités d'agir et à évaluer ensemble leurs capacités à agir. L'activité n'organise plus la répartition du pouvoir mais permet de déployer un « pouvoir d'agir ».

Appréhender ces transformations : des principes et des méthodes qui s'élaborent dans le temps long

On retrouve ces transformations dans les principes des coopératives et des entreprises libérées, dans les méthodes de projets centrées sur les usagers ou les méthodes agiles en informatique, dans les techniques de gestion par consentement ou encore dans l'approche relevant de la *sociocratie* dans des fermes agro-écologiques. Elles recourent les processus de l'éducation permanente, les principes des cultures libres ou les réflexions sur les « communs ».

Ces principes et dynamiques ne sont pas nouveaux. Ils s'inscrivent dans un processus long engagé en plusieurs phases dès le début du 19^{ème} siècle (voire avant pour les communs) depuis les débuts de l'éducation populaire et des mouvements coopératifs (Cf. J. Rancière, E. Ostrum) jusqu'aux outils numériques évoqués plus hauts (Cf. Stewart Brand) en passant par la sociocratie de Gerard Endenburg.

Faire œuvre commune

Ces différents principes et dynamiques convergent vers la notion de « coopération », entendue comme l'action de « faire œuvre ensemble ». En ce sens, le terme *coopérer* est à distinguer du terme *collaborer* (travailler ensemble) ou encore *coproduire* (produire ensemble). L'analyse conduit à proposer une approche culturelle de la coopération en proposant, dans le contexte actuel, une interprétation et un outillage. La coopération semble ainsi viser à une transformation même de la gouvernance pour que la capacitation s'applique tout à la fois à l'élaboration de la vision et de l'intention du travail, à la direction et à la production du sens du travail. Deux forces complémentaires sont en jeu dans ces

processus : celle de l'émancipation et celle de la transformation sociale, plus ou moins associées en fonction des contextes. Le degré d'association de ces deux éléments déterminera le degré de coopération possible. Plus ils sont associés, plus la coopération sera potentiellement importante.

La démarche

Objectifs

Destinée à favoriser la coopération, la mutualisation et l'innovation, la démarche visait à élaborer des **dispositifs concrets et opérationnels** répondant aux attentes et aux volontés partagées par la Ville et les acteurs (et repérées lors des concertations antérieures).

Approche

La logique proposée a consisté à identifier les dispositifs à mettre en chantier et à construire une méthodologie permettant **une véritable posture de co-production**. L'approche de la notion de coopération adoptée ici mettait au centre l'idée de *faire œuvre commune*, en proposant de dépasser la somme des intérêts particuliers et d'identifier l'intention partagée, le sens profond et les raisons d'être des coopérations à construire.

Méthodologie

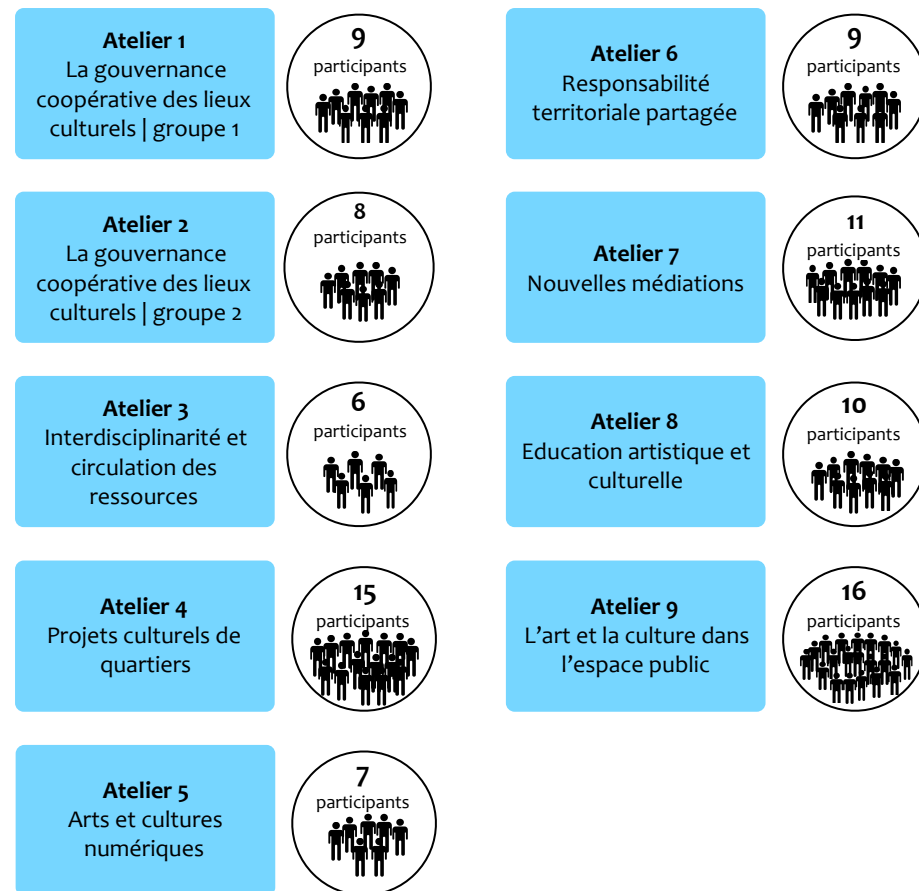
La proposition méthodologique, déclinée et adaptée dans les différents ateliers, reposait sur les étapes suivantes :

- Qui sont les acteurs en présence ? Pourquoi sont-ils là ? Avec quelles attentes et quelles motivations ?
- Construire une culture commune du sujet traité
- Formuler le sens et l'intention (ou raisons d'être) de la coopération
- Définir, préciser ou amender l'objet de la coopération (c'est-à-dire le dispositif à co-produire)
- Décrire le dispositif, les activités à mettre en œuvre pour l'animer et les premiers pas pour poursuivre la dynamique

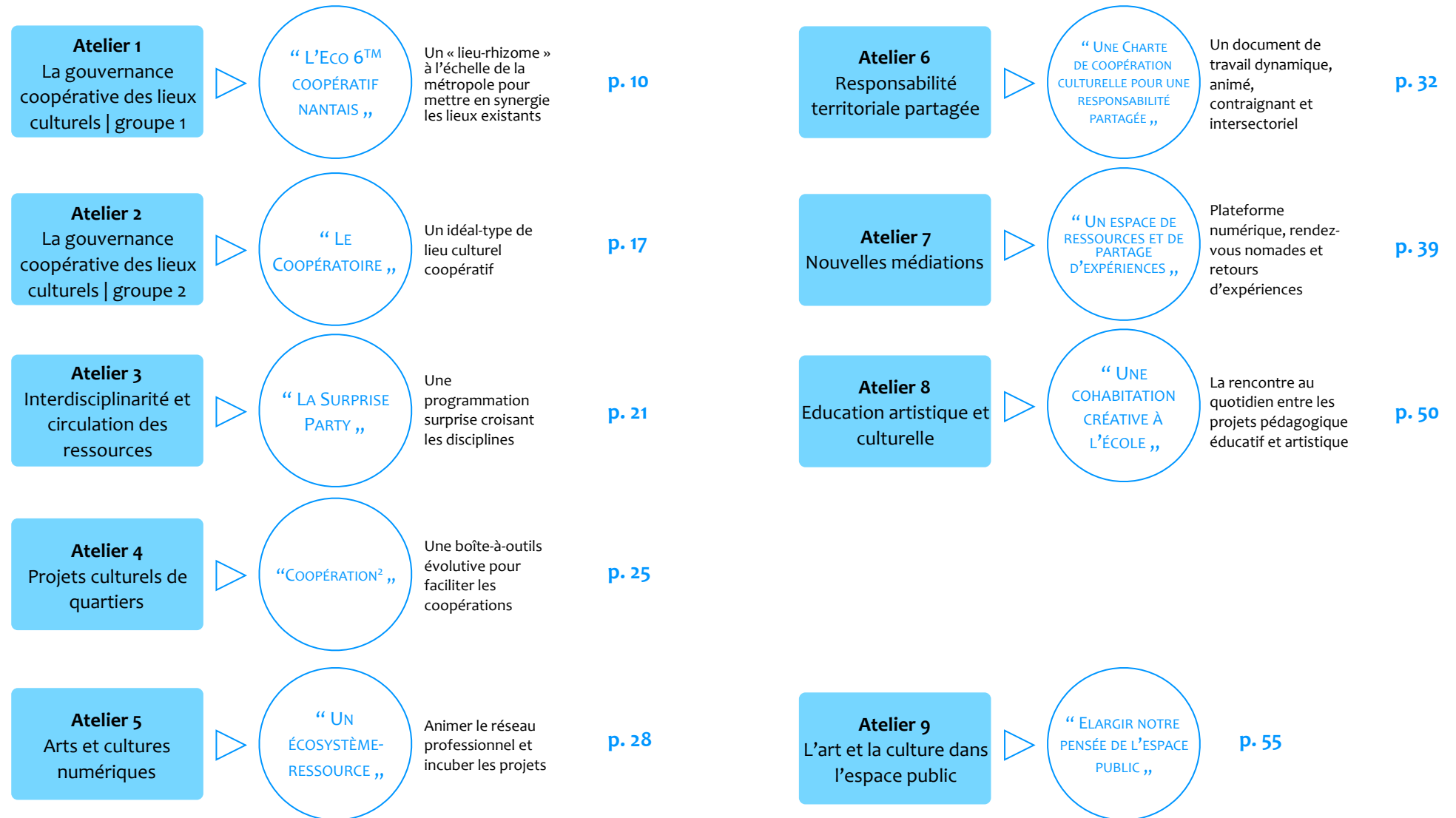
⁵ L'atelier initialement envisagé sur « L'évaluation partagée, qualitative et coopérative des projets culturels » n'a pas été maintenu. L'atelier sur « La gouvernance coopérative des lieux culturels » a été dédoublé.

⁶ Hors référents-ville

9 ateliers thématiques⁵ | 91 participants⁶



Aperçu des résultats et dispositifs produits



Atelier 1

La gouvernance coopérative des lieux culturels | groupe 1

“ L'Eco 6TM coopératif nantais „

Les enjeux de l'atelier

- Expérimenter et développer des modes de gouvernance coopératifs pour les lieux culturels nantais
- S'appuyer sur les expériences déjà menées à Nantes pour penser les usages et les modes de coopération dans les lieux culturels de demain, notamment à partir de la notion de tiers-lieux

L'objectif

- Concevoir les modalités de gouvernance d'un lieu culturel fictif, susceptibles d'être transposées ou déclinées

Animation et synthèse : Stéphane Juguet

Référente-ville : Marie Chapelain

Les participants

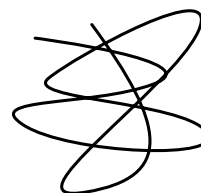
- Catherine Thareau, Equipe de quartier Hauts Pavés
- Valeria Vukadin, Maboul Distorsion
- José Cercllet, Lolab
- Cathy Defay, association Mire Ile de Nantes
- Thomas Pialoux, Angers Nantes Opéra
- André Hisse, Bouche d'air
- Anthony Taillard, Art visuel
- Christelle Hodeige, le Collectif du Dix
- Julien Ottavi, Apo 33

Méthode

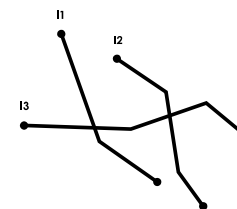
Nous nous sommes volontairement écartés de la méthode proposée pour construire notre propre méthodologie qualifiée par le groupe : « *méthode à la nantaise* ». Néanmoins la méthode initiale a été conservée comme balise afin que notre « hors-piste » ne devienne pas du « hors-champ ».

La méthode utilisée se découpe en trois phases : Errance méthodologique – Itinérance – Itinéraire.

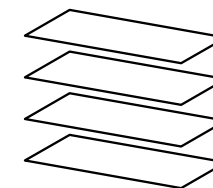
MÉTHODE « HORS PISTE »



ERRANCE



ITINÉRANCE



ITINÉRAIRE

1. Errance : la purge

Il s'agit d'une discussion à bâton rompu, sans interdits ni balise, laissant place à l'aléatoire. Cet échange « dans tous les sens » n'est pas pour autant « vide de sens ». C'est le temps de la purge. La parole est libre. L'objectif est de créer de la familiarité, de la complicité et de l'interconnaissance afin que la coopération devienne un état d'esprit du groupe durant le séminaire.

2. Itinérance : les pistes

Pour construire ces orientations, nous nous sommes appuyés sur la méthode « boule de neige » qui a permis de dégager quelques pistes d'actions qui ont par la suite été discutées, débattues et critiquées de manière collégiale. Au final, nous retiendrons 3 notions :

- a. celle d'**itinérance** pour « **aller à la rencontre** » des lieux et des personnes ressources

b. celle de **plateforme numérique** pour « *se mettre en lien* »

c. celle d'un **fond d'amorçage** pour « *se donner les moyens* »

3. Itinéraire : l'œuvre

Le travail de synthèse créative a permis de dégager des actions concrètes dans lesquelles chacun des contributeurs a pu se retrouver et se projeter. Il a permis de construire un commun en passant de la notion de système à celle d'écosystème.

Fort de ce travail de mutualisation, notre projet trouve un nom : l'Eco6TM. Le groupe a ainsi fait « œuvre » (objectif de l'atelier) en définissant un écosystème de tiers-lieu coopératif à la nantaise.

L'Eco 6TM coopératif nantais

Lors de nos échanges, nous avons parlé chiffres :

- 1/3 paysage, 1/3 de confiance, 1/3 acteurs
- 1% coopératif sur le modèle du 1% artistique
- Internet 2.0 qui, plus collaboratif, plus ascendant, plus participatif devient une plateforme 3.0

EQUATION D'UN LIEU COOPÉRATIF

$$\sqrt{1\% + 1/3 + 3.0} = \text{ECO6}^{\text{TM}} \text{ COOPÉRATIF}$$

A partir de ces chiffres, nous avons pu définir l'algorithme de notre écosystème coopératif. Notre équation est une métaphore pour signifier que la coopération est un processus qui génère de la valeur.

Cet écosystème superpose 4 plateformes ou étages qui interagissent entre eux.

1^{er} étage - le tiers-mobile : « C'est ma tournée »

Il s'agit d'un dispositif léger et mobile qui va permettre, en faisant le tour des équipements et ressources du territoire, d'établir une cartographie des tiers-lieux possibles. A travers des rendez-vous réguliers (pique-niques récréatifs, explorations-sandwich...), il s'agit pour chacun de se rencontrer, de se familiariser avec l'autre, de se lier. Chaque escale est l'occasion d'une intervention artistique sur un mode coopératif permettant de mieux se connaître. La coopération ne se décrète pas. Elle est le produit de rencontres hasardeuses : la sérendipité.

Le but de cette tournée est de poser les bases d'une orchestration de la coopération sur le territoire métropolitain en stimulant et en activant un réseau d'acteurs le temps d'un moment de convivialité.

Ce dispositif léger, peu chronophage et convivial a été qualifié de « **convivium ambulatoire** ».

2^{ème} étage - le tiers-paysage : « le rhizome »

L'objectif n'est pas de créer un nouveau lieu mais d'optimiser et de mettre en synergie les lieux existants. Au préalable, il convient de qualifier et d'identifier un tiers-paysage plutôt qu'un tiers-lieu. A partir de l'inventaire des lieux-ressources de l'écosystème nantais (typologie), l'objectif est donc de définir les champs du possible dans le domaine des coopérations futures.

Autre objectif, et non des moindres : hybrider les lieux, les pratiques et les publics pour « *sortir de l'entre-soi* ».

Ce tiers lieu coopératif idéal est finalement **un lieu réseau à l'échelle de la métropole** qui unit des acteurs différents, grands et petits, en créant de la porosité entre eux... une sorte de « **Nantes & Co culturel** » qui permet de mélanger les contraires et d'inciter chacun à sortir de l'entre-soi à travers des rencontres, des diffusions et des créations à différentes échelles. La coopération

ne doit pas être comprise comme de la collaboration, encore moins comme de la cohabitation. C'est un **lieu de fabrique où s'inventent de nouveaux communs**. Ces lieux croisent des disciplines, des activités, des fonctions qui permettent de « faire société », de « jouer ensemble »... Ces lieux, par nature, sont « réversibles » et fonctionnent comme « des plateaux ouverts à l'expérimentation ». Ce tiers-lieu est un lieu laboratoire où s'inventent de nouvelles formes de collaboration. Pour mettre en œuvre ce programme, il fonctionne de manière autonome. Ce lieu réseau est au service de l'émancipation.

3^{ème} étage - tiers-numérique : plateforme de ressources et de ressourcement

Pour animer la communauté, le groupe propose la mise en place d'un **portail numérique en open source** qui repose sur un principe de « *creative commons* » valorisant le partage des données. Ce site d'infomédiation fonctionne comme une plateforme d'échange dédiée à la coopération artistique et culturelle. Organisé en plusieurs rubriques, il comprend des informations sur les lieux existants, l'agenda des rendez-vous ambulatoires, les projets à venir, le réseautage et les offres de coopérations.

Ce site est aussi une plateforme qui héberge des « MOOC » dédiés à la coopération. Quelques vidéos rendent compte des initiatives locales et « donnent envie » de coopérer. L'apprentissage à partir de retours d'usage et d'expériences est essentiel pour réussir la coopération.

Le site est animé par « une *actrice-interface* » dont les missions sont de stimuler, animer et faire coopérer. Ce poste est par nature indépendant et doit trouver la formule de son autonomie financière. L'actrice-interface n'est pas un agent de la ville. Elle est salariée par la communauté dont la gouvernance est partagée entre plusieurs structures.

4^{ème} étage - le tiers-financement : « le fonds de tiroir »

Le fonds d'investissement doit être en capacité de générer une économie permettant, à terme, une autonomie du dispositif. C'est l'objectif du « fonds de tiroir » dont le principe est le suivant : on a plus à gagner en mettant en commun les fonds de tiroir plutôt qu'en les fermant... Ce fonds est alimenté par le **1% coopératif**, versé par toutes les associations et institutions culturelles qui reçoivent des subventions de la Ville de Nantes ou de Nantes Métropole.

Ce dispositif est une expérimentation qui doit **faire la démonstration de nos « intérêts » à coopérer**. Ce fond d'investissement produit de la richesse culturelle qui repose sur l'entraide.

Un autre dispositif est imaginé. C'est le **DAPCCN** qui signifie « Dispositif d'Accompagnement aux Projets de Coopération Culturelle Nantais ». Il s'agit d'un dossier d'aide à retirer sur la plateforme 3.0 et qui permet d'accéder à des fonds européens.

Gouvernance

Principe : la gouvernance de ce tiers-lieu à la nantaise doit reposer sur **une charte** ou un manifeste exposant les valeurs et l'esprit coopératif qui guident la démarche et sous-tendent le projet politique porté par l'Eco 6TM coopératif nantais.

Fonctionnement : la gouvernance doit fonctionner de la manière la plus horizontale et équitable possible. Pour que cette coopération fonctionne, l'ensemble des acteurs sont invités à trouver leur « juste » place. Aucun des acteurs n'a vocation à avoir le « leadership ». La gouvernance d'un lieu coopératif doit, par nature, être partagée et tournante.

Elle s'inspirera d'un modèle – **le potlatch** (don / contre-don) – dont l'enjeu n'est pas de capitaliser le pouvoir mais de faire circuler le pouvoir. Cette notion de circularité est, selon les participants, inhérente au mode de gouvernance d'un lieu coopératif.

Statut : débutant sous un statut associatif, ce tiers-lieu deviendra à terme une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) permettant ainsi d'imaginer un modèle économique soutenable qui s'appuie à la fois sur des fonds associatifs, privés et publics.

DISPOSITIF

EQUATION D'UN LIEU COOPÉRATIF

$$\sqrt{1\% + 1/3 + 3.0} = \text{ECO6}^{\text{TM}} \text{ COOPÉRATIF}$$

SCIC **ECO6**TM

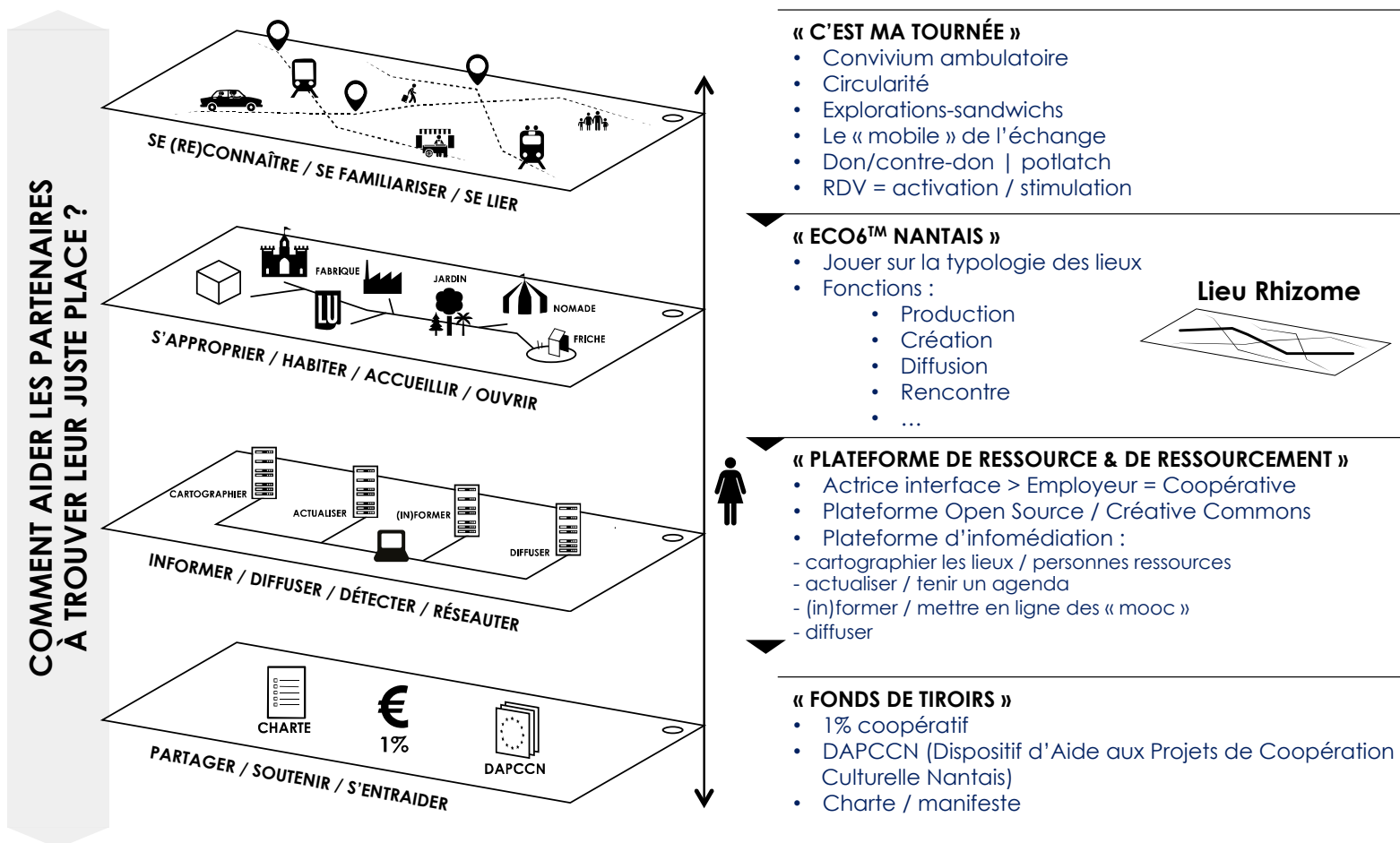


Schéma récapitulatif présentant le dispositif ECO6TM

Atelier 2

La gouvernance coopérative des lieux culturels | groupe 2

“ Le Coopératoire „

Les enjeux de l'atelier

- Expérimenter et développer des modes de gouvernance coopératifs pour les lieux culturels nantais
- S'appuyer sur les expériences déjà menées à Nantes pour penser les usages et les modes de coopération dans les lieux culturels de demain, notamment à partir de la notion de tiers-lieux

L'objectif

- Concevoir les modalités de gouvernance d'un lieu culturel fictif, susceptibles d'être transposées ou déclinées

Animation et synthèse : Claire Jouanneault

Référente-ville : Amandine Rocheteau

Les participants et leurs attentes

- Josselin Couteau, Prun' Radio

Radio locale très active sur le territoire, positionnée sur un public plutôt étudiants avec des contenus divers : musique / sciences / culture... Souhaite coopérer pour repenser le modèle économique des associations culturelles, anticiper sur la baisse des soutiens publics, trouver des alternatives. Exprime le besoin d'un lieu de diffusion de moins de 400 personnes pour les groupes émergents.

- Christophe Minier, Hi-Lo

Agence de développement d'artistes émergents. Attentes très orientées sur les aspects économiques et l'intérêt des salles polyvalentes. Pratique la coopération sur projet (notamment avec le Québec).

- Samuel Decoux, Théâtre du Cyclope

Lieu de diffusion et compagnie. Attentes très orientées sur la nécessité d'un lieu pour faire de la coopération et sortir de l'entre-soi.

- Coralie Bougier, Cie de Danse David Rolland

En forte demande de mutualisation de savoir-faire et de pratiques.

- François Roy, Madame Suzie Productions

Structure membre du collectif des arts forains / urbains "Quai des Chaps". En cours de montage du pôle des Arts Nomades.

- Céline Redureau, **Pol'n**

Lieu d'expérimentation et de mutualisation pluridisciplinaire, mis à disposition par la Ville de Nantes et géré collégialement par 13 associations. Rompu à la coopération. Souhaite partager son expérience.

- Emmanuel Gibouleau, **Le Cinématographe**

Cinéma d'arts et essais, lieu et structure d'éducation à l'image. En recherche active de lieu.

- Bénédicte Le Danois, Direction associative, Ville de Nantes

En charge de la Fabrique des Dervallières et du 38 Breil. Souhaite imaginer de nouvelles formes de gouvernance de lieu culturel partagé.

L'intention de la coopération

- **Partager** expériences et savoir-faire
- **Mutualiser des moyens** professionnels (salles de diffusion, salles de travail, bureaux...)
- **Sortir de l'entre-soi**, s'ouvrir aux autres acteurs culturels mais aussi, plus largement, sortir du champ de l'art, s'ouvrir au quartier et autres acteurs non artistiques
- **Imaginer de nouveaux modèles économiques**, permettant notamment de réduire la part des subventions et fonds publics
- **Impliquer le public** dans la création d'un lieu de vie à **forte utilité sociale**
- Inventer **un lieu à géométrie variable**, modulable, dont les modalités de fonctionnement et de gouvernance garantiraient son caractère durable

Remarques

Le groupe était assez équitablement réparti entre les participants venus pour traiter du sujet « nouveau lieu culturel » et ceux plus intéressés par les questions de gouvernance coopérative d'un collectif, pas nécessairement liées à un lieu.

Le caractère fictif de l'exercice (sans possibilité de se projeter dans un lieu à inventer), combiné au souhait des organisateurs du séminaire d'engager le groupe dans une suite possible, a produit un flottement quant à leur contribution et au livrable de l'atelier. Il a alors été convenu de travailler sur la configuration d'un lieu désirable pour imaginer sa gouvernance, puis les premiers pas envisageables par les participants.

Le lieu idéal : le « Coopérateur »

Laboratoire et comptoir de coopération artistique et citoyenne, un écosystème physique

Lieu de travail

- Une salle de diffusion polyvalente d'une jauge de 150 à 500 places pour la création émergente
- Des salles de création répondant autant que possible à la diversité des besoins selon les disciplines
- Un lieu de résidences artistiques
- Des bureaux partagés (*co-working*)
- Du matériel mutualisé

Un lieu générant des recettes propres

- Location de bureaux
- Commerces
- Bar et restauration
- Magasins éphémères (*pop-up stores*)

Un lieu de vie

- Un lieu que les gens ont envie de s'approprier, où ils ont envie de passer du temps, de rester
- Restaurant / bar / commerces
- Jardins partagés / ludothèque / vide-greniers
- Un lieu intégré dans la ville, dans un quartier avec lequel il doit tisser des liens nourris
- Lieu de pratiques amateurs et d'auto-pratiques : danse, musique, théâtre, cuisine, jardinage...

Un lieu de partage et d'hospitalité

- Accueil de migrants
- Insertion, solidarité, hébergement d'urgence
- Coiffeur / laverie / salles de cours...

Les participants sont tous attachés à l'idée d'un lieu « **non bobo** » (vs Darwin à Bordeaux), **en prise directe avec son territoire de proximité. Le croisement entre utilité sociale et utilité artistique** (rencontre avec le public et les autres artistes) fait l'objet d'une forte aspiration.

Sur le plan économique, les participants sont conscients de la nécessité de pousser les études et l'imagination plus avant pour permettre le croisement entre la fonction sociale, la fonction artistique et la durabilité économique.

Un lieu modulable et ouvert

- Un lieu qui réunit des pratiques multiples, avec des rencontres et des projets à durée déterminée
- Un lieu de soutien et de développement de l'émergence, évitant les logiques préemptives, monopolistiques ou hégémoniques
- Un lieu facilement accessible : services sur réservation, grande amplitude d'ouverture, des espaces libres, à occuper, à aménager par les artistes, les habitants...

La gouvernance

Le pouvoir devrait être partagé par ceux qui font

- Les acteurs culturels émergents
- Les acteurs économiques du projet
- Les habitants et associations de proximité engagés

Il conviendra aussi de penser la place des **acteurs ne pratiquant pas directement le lieu** mais qui apportent aussi des ressources financières, artistiques ou en nature.

- La Ville de Nantes et autres partenaires institutionnels

Le positionnement du groupe traduit **la nécessité d'associer les acteurs en amont** de la livraison d'un nouveau lieu, au cœur de la conception du projet. Il ne s'agit **pas seulement pour eux de disposer d'un lieu mais d'en être les forces vives**, dans le fonctionnement, la gouvernance autant que dans l'usage.

L'envie est forte de réinventer les instances de décisions (CA, AG...) et les modes de gouvernance, en visant à optimiser au maximum l'équation : efficacité / horizontalité / durabilité.

Tous les participants ont eu des expériences coopératives, structurelles ou sur projets, et sont conscients de l'intérêt de la coopération (enrichissement de chacun, mutualisation de moyens...) mais aussi des écueils (manque d'efficacité, temps nécessaire, appropriation du pouvoir par quelques uns, épuisement des porteurs...).

Aussi, l'une des propositions fortes du groupe consiste à **travailler sur la notion de don / contre-don** : chacun redonne au collectif en fonction de ses moyens et de ce qu'il y trouve, dans **une logique de partage et de transmission**.

Les participants ont ainsi produit autour des deux axes « ce que j'y trouve » / « ce que j'y amène » :

« Ce que j'y trouve »

- Une dynamique collective
- Une mise en réseau
- Des opportunités de collaboration artistique
- Des espaces de travail

- La possibilité d'exercer toute mon activité dans un même lieu
- La rencontre avec les habitants, avec le public, des opportunités d'ateliers et d'activités collaboratives
- Trouver et croiser facilement, au quotidien, un public plus large
- Le moyen de créer et de renforcer nos démarches participatives
- Un lieu des possibles
- Pour la Ville, le moyen de travailler autrement, en inter-services, entre pairs et personnes volontaires, ayant manifesté leur intérêt, indépendamment des fonctions et des hiérarchies

« Ce que j'y amène »

- Un réseau
- Des savoir-faire
- Des compétences
- Des expertises
- Des dispositifs de soutien
- Des propositions artistiques
- Des expériences à partager
- Des démarches participatives
- Des outils de transmission et de formation
- Du temps
- Des ressources matérielles
- Des rêves

Pour eux, les clés de l'engagement se trouvent dans :

- l'intérêt que chacun trouve au collectif
- l'utilité dans la cité

- le caractère modulable et agile / l'intelligence de la coopération pour durer

Les premiers pas

En fin d'atelier, les participants ont tous exprimé leur envie d'aller plus loin dans l'élaboration d'un lieu de ce type : ses usages et usagers, son modèle économique et sa gouvernance. Ils sont prêts à participer à des groupes de travail à ce sujet.

Perspectives : les bases concrètes d'une intention à transformer

Les acteurs présents souhaitent, pour que leur engagement soit utile, travailler sur **un projet réel et non pas fictif**.

La Ville étant à l'initiative du séminaire et parce que sa contribution à un nouveau lieu culturel réside justement *a minima* dans la mise à disposition d'un lieu, c'est naturellement vers elle que les participants se tournent dans l'intention de poursuivre leur travail en commun sur une piste concrète.

Atelier 3

Interdisciplinarité et circulation des ressources

“ La Surprise Party „

Enjeux de l'atelier

- Favoriser l'interdisciplinarité et l'intersectorialité en suscitant des coopérations (institutionnelles, artistiques, culturelles, socio-éducatives...) et la circulation des ressources (savoir-faire, disciplines, ressources humaines, techniques ou financières...) entre les acteurs du territoire

Objectif

- Définir les objectifs, les contenus et les modalités de gestion d'un **appel à projet**

Animation et synthèse : Caroline Naillet

Référent-ville : Erwan Hetet

Les participants et leurs attentes

- Maurice Courchay, Le Pont supérieur

Pôle d'enseignement supérieur consacré au spectacle vivant en Bretagne et Pays de la Loire. Souhaite découvrir les synergies coopératives possibles au-delà des apparences.

- Sandra Ribeill, Cie David Rolland

Chargée de développement de la Compagnie David Rolland, également coprésidente de l'association UNCANNY Cédric Cherdel, présidente de l'association Des individualisé(e)s. Témoigne de son envie de partager, de sa volonté de mettre en commun des idées, des capacités, des intelligences.

- Thierry Mallevaës, Volk

Label de jazz. Déçu de ne pouvoir suivre l'atelier sur l'évaluation.

- Yolande Mary, Galerie Confluence

Cherche à mieux définir ce que peut être une coopération concrétisée entre sa structure et d'autres structures. Volonté de partager avec d'autres acteurs culturels sur cette question.

- Sandra Landat, Association Pick Up Productions

Curieuse, interrogative, ouverte, prête à échanger, interagir, questionner, débattre.

- Emmanuel Genaud, la Quinzaine photographique nantaise

Egalement membre actif de l'association Big Bang Memorial (art, écologie, mémoire). Souhaite éprouver les possibilités de coopération avec d'autres acteurs nantais.

Coopérations antérieures entre les participants

Seules deux structures se connaissent : la Galerie Confluence et la Quinzaine photographique nantaise qui collaborent ensemble à travers l'implication de la galerie dans la programmation du festival.

Quelques exemples de coopération ont été abordés par les autres structures :

- La mutualisation d'un emploi par 3 structures (dont la compagnie David Roland), qui facilite une coopération structurante, le développement des parties prenantes et la mise en commun des réseaux.
- La mise à disposition par la Ville de locaux partagés entre différentes structures culturelles qui ne se connaissaient pas en amont (dont Volk), qui crée des connexions, favorise le partage de compétences et une forme d'emploi partagé non officiel.
- La création d'un événement, fête de quartier faisant appel à plusieurs structures de disciplines différentes (arts visuels, danse, musique) (dont Pick Up Productions), qui engendre collaboration et inter-connaissance.

La notion de coopération : les préalables repérés

Aux yeux des acteurs présents, le jeu de la coopération suppose un ensemble de préalables :

- égalité d'envie
- égalité de pouvoir
- équité des financements
- logique du vivant
- altérité
- vision élargie
- communication et échanges
- complémentarité
- pérennité

- implication
- intentions
- inter-évaluations
- liberté de ne pas vouloir coopérer
- découvrir les systèmes de valeurs
- mise en contact entre les disciplines
- rencontres
- l'idée qu'une structure nourrit le terreau sur lequel elle repose
- être sensibilisé à la fonction de l'autre
- l'idée que chacun existe parce que les autres existent
- l'idée de passer d'une posture à une fonction
- « tu seras d'autant plus riche que tu enrichiras l'autre »

Dispositif imaginé : la « Surprise Party »

Création d'un événement régulier proposant une programmation surprise portée par trois structures culturelles de disciplines différentes (arts visuels, arts vivants, sciences, architecture...) dans un lieu institutionnel

Objectifs

- Croiser les publics
- Croiser les échelles de structures
- Croiser les disciplines
- Soutenir les artistes locaux émergents
- Provoquer la rencontre

Fonctionnement

Trois structures culturelles de disciplines différentes et un lieu institutionnel se rassemblent pour créer un événement commun. La programmation est portée par les trois structures en faisant appel à trois artistes ou collectifs d'artistes locaux ne faisant pas partie de leur propre structure.

Il est demandé aux artistes de proposer une production commune ou croisée.

Gouvernance tournante

Les quatre membres du collectif de programmation ont une voix chacun, selon un principe d'équivalence.

Les événements sont organisés selon une périodicité régulière : 2 à 4 fois par an.

Chaque événement est porté par **trois nouvelles structures**, le lieu, quand à lui, ne change pas. Est évoquée l'idée qu'une structure puisse porter deux événements pour permettre un relais et une capitalisation d'expérience.

Exemple :

- Événement 1 : Structure A + Structure B + Structure C + Lieu
- Événement 2 : Structure A + Structure D + Structure E + Lieu
- Événement 3 : Structure D + Structure F + Structure G + Lieu
- ...

Financement

Il s'agit de mettre en place un « *pot commun* » pour financer le projet.

Plusieurs possibilités sont envisagées : l'ensemble des structures participent financièrement soit à travers une cotisation identique pour chacune, soit en fonction des capacités de la structure, soit sous la forme de participation libre (à déterminer). Ce pot commun peut-être alimenté par un financement participatif auprès d'un réseau de structures soutenant le projet.

En complément des demandes d'aides sont faites auprès de la Ville, de la Région et de la Drac.

Coordination

L'emploi d'un **coordinateur extérieur aux structures** apparaît essentiel pour le bon fonctionnement du projet. Ce coordinateur aura pour mission d'animer la gouvernance, le réseau de structures et la logistique du programme.

Premiers pas

Parmi les personnes présentes, Yolande Mary et Sandra Ribeill ont manifesté leur intérêt pour porter et lancer le projet. Sandra Landat et Emmanuel Genaud sont également intéressés mais peu disponibles au cours des six prochains mois.

Les prochains pas identifiés sont les suivants :

- Repérer un lieu intéressé par le programme
- Écrire le projet, précisez les intentions, les objectifs, le cahier des charges
- Travailler à la mise en place d'une charte
- Présenter le programme à la Ville et à la Région
- Lancer un appel à participation auprès des structures nantaises

Atelier 4

Projets culturels de quartiers

“Coopération²”

Les enjeux de l'atelier

- Irriguer et mailler le territoire nantais en développant des projets culturels de quartiers favorisant le développement culturel local, les actions culturelles de proximité, une mise en cohérence des dynamiques culturelles et une plus grande coopération entre les acteurs

Objectif

- A partir des expériences déjà menées à Nantes (dans le quartier des Dervallières notamment), élaborer **un modèle-type de projet culturel de quartier**, transposable et déclinable sur d'autres quartiers nantais

Animation et synthèse : Agathe Ottavi

Référente-ville : Océane Martin-Pellen

Les participants et leurs attentes

- Estelle Beauvineau, Association culturelle de l'été
- Guillaume Brochet, Tu Nantes
- Didier Cervello, Conseil départemental Loire Atlantique
- Ingrid Delabarre, Maison de quartier des Haubans, quartier Malakoff, Ville de Nantes
- Camille Fortin, Direction du développement culturel, Ville de Nantes
- Estelle Gaudin, Paq'la Lune
- Elsa Lemoine, L'Avant Courrier
- Hugues Menet, Maison de quartier des Dervallières, ACCOORD
- Laurent Moriceau, Collectif R
- Sonia Navarro, Stereolux
- Raphaèle Pilorge, Trempolino
- Céline Rouaud, Equipe de quartier Dervallières, Ville de Nantes
- Alain Thibaud, Equipe de quartier Nantes Nord, Ville de Nantes
- Cyrille Gohaud, Pannonica
- Nolwenn CailleT, Bibliothèque associative 1001 pages

Un groupe important (16 personnes) a souhaité travailler sur cette thématique — qui suscite donc de l'intérêt et de l'attention de la part des acteurs culturels. Le groupe est assez divers dans sa composition : en termes d'ancrage territorial (représentations de plusieurs quartiers), de représentants du champ culturel et social (collectivités - ville, département - associations et structures culturelles, maisons de quartiers, artistes et compagnies), en termes d'activités (accueil des publics, diffusion, événements, action culturelle...). Cette diversité est une richesse pour traiter le sujet proposé.

Ce qui ressort avant tout, c'est l'envie des acteurs de mieux se connaître entre eux — certains sont pivots (dans le sens où ils sont en lien avec de multiples

personnes présentes dans l'atelier) notamment les maisons de quartiers Nord et Dervallières, la Ville de Nantes et l'Association culturelle de l'été).

D'autres ont des relations plus bilatérales mais tous ont souligné la nécessité d'une plus grande interconnaissance au sein du tissu local à l'échelle de Nantes pour mieux s'identifier mais aussi pour mieux connaître les projets que les différents acteurs portent à l'échelle des quartiers. Tous par exemple étaient curieux du projet culturel de quartier des Dervallières dont ils avaient entendu parler mais dont ils ne connaissaient pas ni les détails ni les finalités (hors acteurs associés). On peut noter par ailleurs que le temps a manqué dans le cadre de l'atelier pour présenter ce projet de manière plus approfondie.

Cet enjeu d'interconnaissance et de retours d'expériences vise à créer des méthodologies efficaces et partagées pour mettre en place des projets culturels de quartier qui ne peuvent pas être « modélisés » mais qui néanmoins auraient besoin de **référentiels communs** pour s'imaginer et d'un **cadre bienveillant constitué de pairs** pour s'évaluer.

Un constat partagé est celui de **la grande invisibilité** de ces projets en termes de communication, il est très difficile d'obtenir des informations précises sur ces initiatives qui sont mal valorisées.

En termes de méthodologie, la grande question est celle d'identifier, mobiliser et impliquer d'autres « publics », « habitants », « citoyens », « invisibles » - le terme a fait débat. Tous constatent en effet la **difficulté d'associer ces publics dans leur diversité** et soulignent l'aspect hyper-chronophage (et donc très coûteux) de ce travail de mobilisation.

Le dispositif imaginé : Coopération²

Le dispositif « Coopération² » est mixte. C'est une petite boîte-à-outils qui s'appuie sur quatre outils définis dans le cadre de l'atelier et destinés à interagir. La conception de cette boîte-à-outils prend comme point de départ le groupe et sa

capacité d'action dans la limite de ses moyens. Ces outils pourront ensuite être enrichis.

1. Le groupe des coopérateurs

Un groupe bienveillant, constitué à partir de ce premier noyau représentatif de la diversité des quartiers et des fonctions du champ culturel et artistique, se réunit régulièrement chez les uns ou les autres et s'enrichit de nouveaux acteurs, têtes de réseau appelés à jouer un rôle relais sur le territoire (en complément de la direction de la culture qui demeure non territorialisée).

Ce groupe a pour objectif de partager des expériences, les évaluer collectivement pour nourrir **une cartographie et un petit dictionnaire** (voir ci-dessous) et les faire connaître largement. Il fonctionne sur un mode de **convivialité** : chaque coopérateur territorialisé identifie dans son quartier une démarche à valoriser, ainsi ceux qui la portent et la vivent, et la présente au reste du groupe des coopérateurs. Le groupe est ainsi itinérant sur les quartiers. Il pourrait ensuite donner le relais aux conseils culturels de quartier (voir ci-dessous).

2. Une cartographie sensible des quartiers de Nantes

Il s'agit de connaître les ressources et les dynamiques des quartiers, d'en tracer les contours : les quartiers vécus correspondent-ils à l'échelle administrative ? Une échelle plus fine doit-elle être posée ? Comment repérer les vides et les pleins culturels, les zones de loisirs au sens large (espace public, jardins...), les ressources patrimoniales (en lien avec le projet wikipatrimoine) ?

Cette cartographie est menée sous la forme d'enquêtes (au sens de John Dewey) par des groupes mixtes : associations, professionnels, bénévoles, lieux de vie, commerçants, écoles et artistes. Ces derniers ont cette capacité à représenter et à constituer un public.

La cartographie constitue alors un socle pour de futures actions dans les quartiers. Cette cartographie ne doit pas être figée mais au contraire évolutive. Tous les ans ou tous les deux ans, elle pourrait s'évaluer et s'enrichir par les

groupes d'enquêteurs qui vont eux-mêmes évoluer. L'idée est de pouvoir partager largement cette cartographie auprès de tous y compris les nouveaux habitants pour rendre visible des « *possibles de culture* », « *les graines enfouies* » qui pourraient apporter des réponses.

3. Le petit dictionnaire du projet culturel de quartier

De A à Z, il donne toutes les clés de la coopération. Il s'écrit à partir des expériences vécues sur le territoire nantais (et ailleurs). A la lettre Z on trouve les « Zhabitants ».

Voué à nourrir les acteurs et les politiques publiques, le petit dictionnaire a pour objectif de créer un référentiel, c'est un dictionnaire participatif et partagé avec des items bien identifiés (projets, participants, mode opératoire...) qui ne vise pas l'exhaustivité mais se nourrit au gré des bonnes volontés des participants, et du groupe des coopérateurs en premier lieu. Il est aussi ouvert à d'autres territoires nationaux et internationaux pour constituer une communauté agissante et large sur cette thématique des projets culturels de quartier/territoire, les autres territoires étant confrontés aux mêmes problématiques.

4. Les conseils culturels de quartier

Un groupe d'habitants, acteurs associatifs, mais aussi acteurs économiques, se réunit pour décider d'actions culturelles à mettre en place dans les quartiers. Ce groupe ouvert, qui peut être impulsé par le groupe des coopérateurs, peut évoluer dans sa constitution. Il a une vision de la culture très large (intégrant par exemple le sport).

Cette idée continue à faire débat au sein de l'atelier quant à la composition et aux pouvoirs octroyés à ce groupe. Celui-ci a pour objet de mener l'enquête : **les habitants, enquêteurs à part entière**, font remonter les envies des uns et des autres. Tous les modes d'investissement sont possibles au sein du groupe : du simple conseil à la mise en œuvre de projets, avec l'idée selon laquelle c'est un espace d'expériences qui permet à ses membres et à ceux qui le rejoindront de participer dans la durée à la vie culturelle du quartier.

Atelier 5

Arts et cultures numériques

“ Un écosystème-ressource „

Les enjeux de l'atelier

- Favoriser l'émergence d'un contexte de coopération associant les acteurs du territoire et la Ville autour des arts et des cultures numériques, nourrir une approche commune des enjeux de la transition numérique dans le champ artistique et culturel, mieux reconnaître et accompagner les pratiques émergentes sur les scènes artistiques et culturelles numériques

Objectif

- Définir un mode de soutien de la collectivité aux projets émergents portés par les acteurs, dans une logique de diffusion, d'incubation et de coopération sur le territoire

Animation et synthèse : Emmanuel Vergès

Référente-ville : Aurore Jobert-Aubin

Les participants

- Gaëlle Seguin, Ikari
- Romain Papion, Apo 33
- Maud Amand, Creative Factory
- Kevin Semiramoth, Pride'n'Art
- Yeliz Ozen, Stereolux
- Cédric Huchet, Stereolux
- Julien Bellanger, Ping

Les raisons d'être et l'intention de la coopération

Le travail du groupe s'est attaché à penser un dispositif à partir de deux logiques existantes : celles des acteurs historiques (Scopitone, PING, les incubateurs et clusters...) et celles des acteurs émergents. Cette double approche a permis de dégager trois intentions pour penser la coopération entre les acteurs à partir de l'enjeu de l'atelier :

- Poursuivre le **décloisonnement** des disciplines, des secteurs, des territoires à l'œuvre depuis quelques années, pour accompagner la création d'œuvres innovantes, nouvelles, émergentes
- Favoriser la mise en place d'un **centre de ressources**
- Permettre d'**agencer les différents maillons** et étapes de la chaîne d'accompagnement et de production déjà présente sur le territoire

Les acteurs ont précisé que les ressources étaient toutes présentes sur le territoire et que la coopération permettrait de générer un dispositif lisible et accessible pour l'ensemble des acteurs qui souhaitaient développer des projets dans ce champ.

Le dispositif imaginé

Le dispositif ressource a été imaginé à partir de deux logiques :

- une logique structurelle
- une logique d'action

Une logique structurelle

Il s'agit :

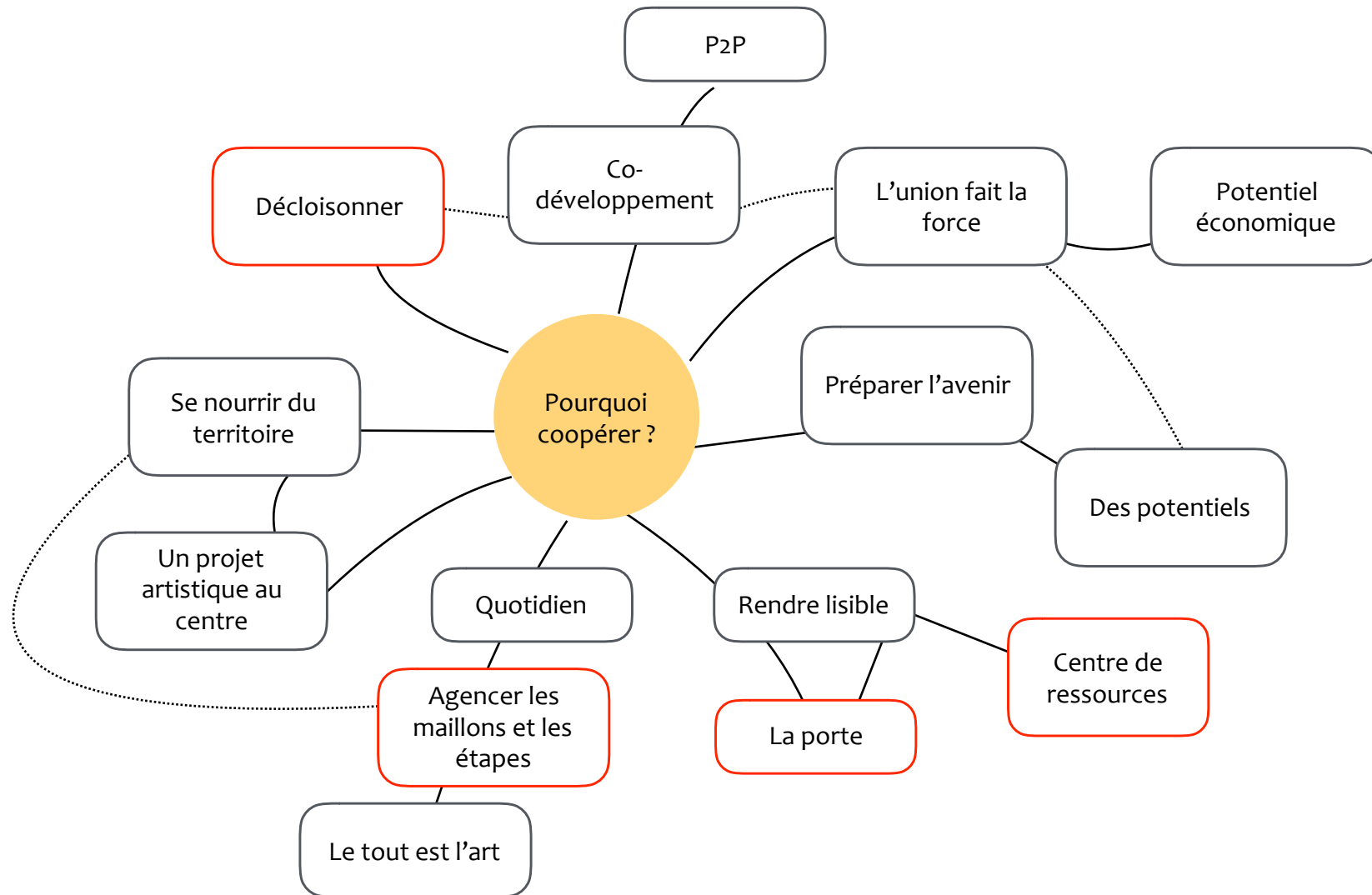
- d'une part, de permettre l'**animation d'un réseau professionnel**, auto-géré et informel, mais actif sur le territoire (à l'exemple de RezoProspect à Marseille), non institutionnalisé et dynamique, répondant à la nécessité d'échanger et de partager des informations, des besoins et demandes, des propositions de développement ...
- d'autre part, de développer un **programme d'incubation** de projets, structuré et repéré

Une logique d'action

Il s'agit de mailler le territoire et le paysage numérique en mettant en place un « *flux d'actions* » :

- Réaliser une **repérage régulier des différents acteurs** présents sur le territoire ainsi que **de leurs compétences et savoir-faire**, sous la forme d'une cartographie ou d'une base de données
- Elaboration par les acteurs repérés d'un **mode d'emploi** « *readme.txt* » permettant à d'autres acteurs de les identifier et de mieux les connaître
- Organisation par les acteurs déjà repérés de **journées « portes ouvertes »** régulières pour générer une « **porte d'entrée** » dans l'écosystème
- Organiser **des rencontres formelles et non-formelles**, à l'initiative des institutions et des acteurs ;
- Identifier et structurer des **lieux d'expérimentation** pérennes

Carte mentale : les raisons d'être et intention de la coopération

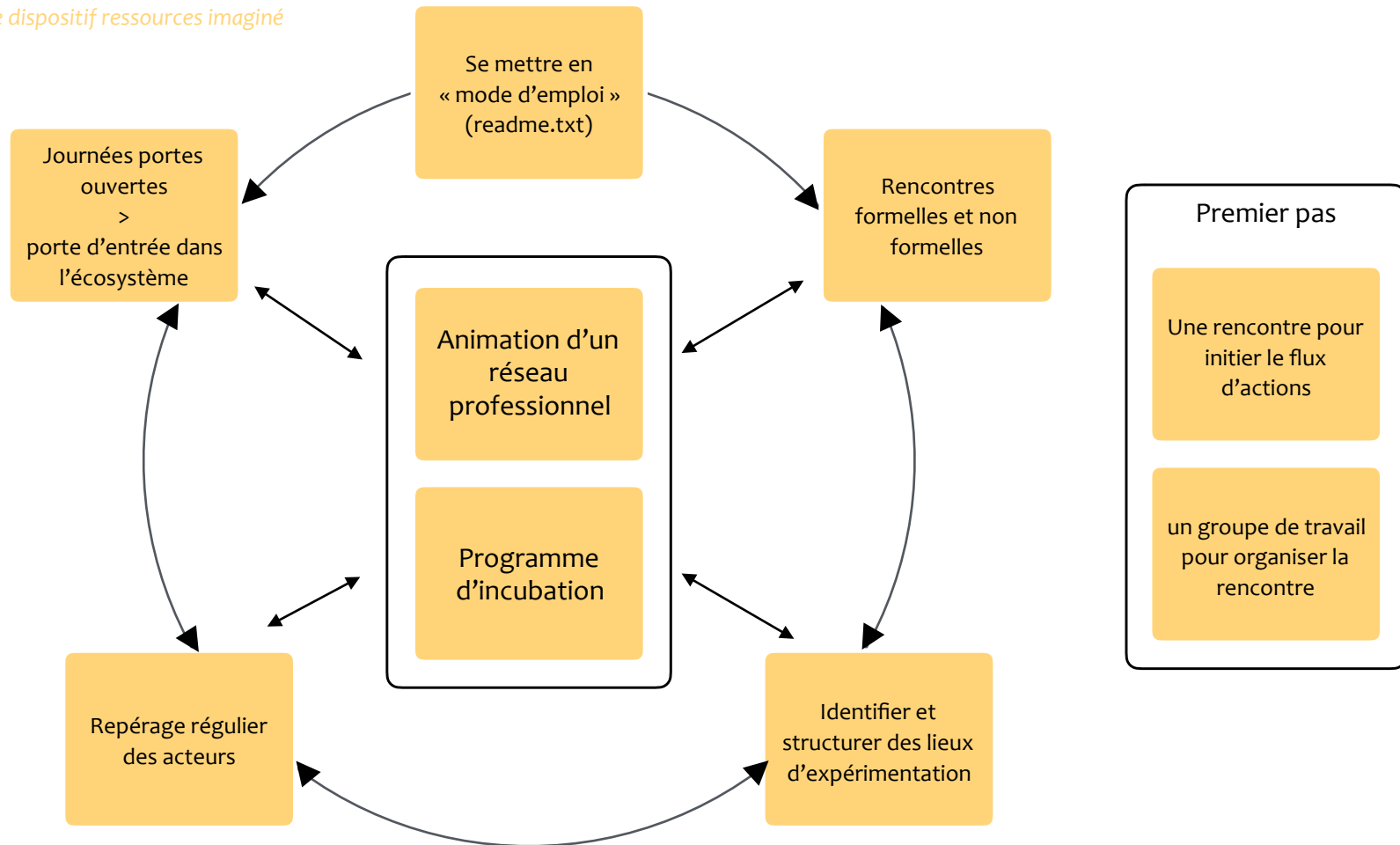


Premiers pas

Les premiers pas identifiés par le groupe sont les suivants :

- organiser une première rencontre pour initier le « flux d'actions »
- mettre en place un groupe de travail pour l'organiser

Schéma récapitulatif : le dispositif ressources imaginé



Atelier 6

Responsabilité territoriale partagée

“ Une Charte de coopération culturelle pour une responsabilité partagée „

Les enjeux de l'atelier

- Favoriser la définition d'une responsabilité territoriale partagée par les acteurs culturels nantais, à partir d'une lecture collective du territoire et de ses enjeux artistiques et culturels, mais aussi sociaux, éducatifs, économiques, environnementaux ou citoyens
- Décliner cette responsabilité en orientations partagées et en axes stratégiques de coopération entre les acteurs culturels
- Permettre à chaque acteur d'identifier les ressources et les savoir-faire qu'il peut mobiliser pour apporter sa contribution aux objectifs partagés

Objectif

- Définir les objectifs, les contenus et les modalités de pilotage d'une **charte de coopération** culturelle

Animation et synthèse : Vincent Guillon

Référent-ville : Olivier Absalon

Les participants

- Dominique Behar, Planet'Événement
- Marthe Gauducheau, Le Gestuaire
- Erika Hess, Centre chorégraphique national de Nantes
- Aurore Stalin, Collectif EDA – Bora Bora Productions
- Jean-Luc Commanay, Direction du développement culturel de la Ville de Nantes
- Cynthia Albisser, association Oro (Cie Loïc Touzé, Honolulu)
- Klaus Oerder, Compagnie des Borborygmes
- Christophe Chauvet, PaQ'la Lune et Les Gens de la Lune
- Alexandre Bourbonnais, Angers Nantes Opéra

Situation vécue / situation idéale

La première étape de l'atelier a consisté à s'accorder sur des éléments de diagnostic de la situation telle qu'elle est vécue par rapport au thème traité et sur ce à quoi il faudrait aboutir pour l'améliorer. Plusieurs éléments convergents ont été mis en avant :

- **Mieux définir l'objet et le sens de cette responsabilité territoriale** pour remédier à sa dilution entre des niveaux de collectivité qui peuvent en avoir une interprétation différente en fonction des échelles et des conceptions du développement culturel et territorial qu'elles défendent. Cette confusion appelle un besoin de clarification et de convergence sur le périmètre du territoire dont il est question, les priorités politiques qui le concernent et le rôle de chacun.
- **Mettre en relation et soutenir la coopération pour remédier à un grand cloisonnement**, un besoin d'accompagnement, d'intermédiation et d'interconnaissance entre acteurs culturels et acteurs d'autres domaines d'activités.

- **Conduire une action suivie et continue** pour remédier à des partenariats qui se bâtissent dans l'urgence, au coup par coup et une difficulté à proposer des coopérations au long cours indépendamment du temps politique et des opportunités offertes par les appels à projets.

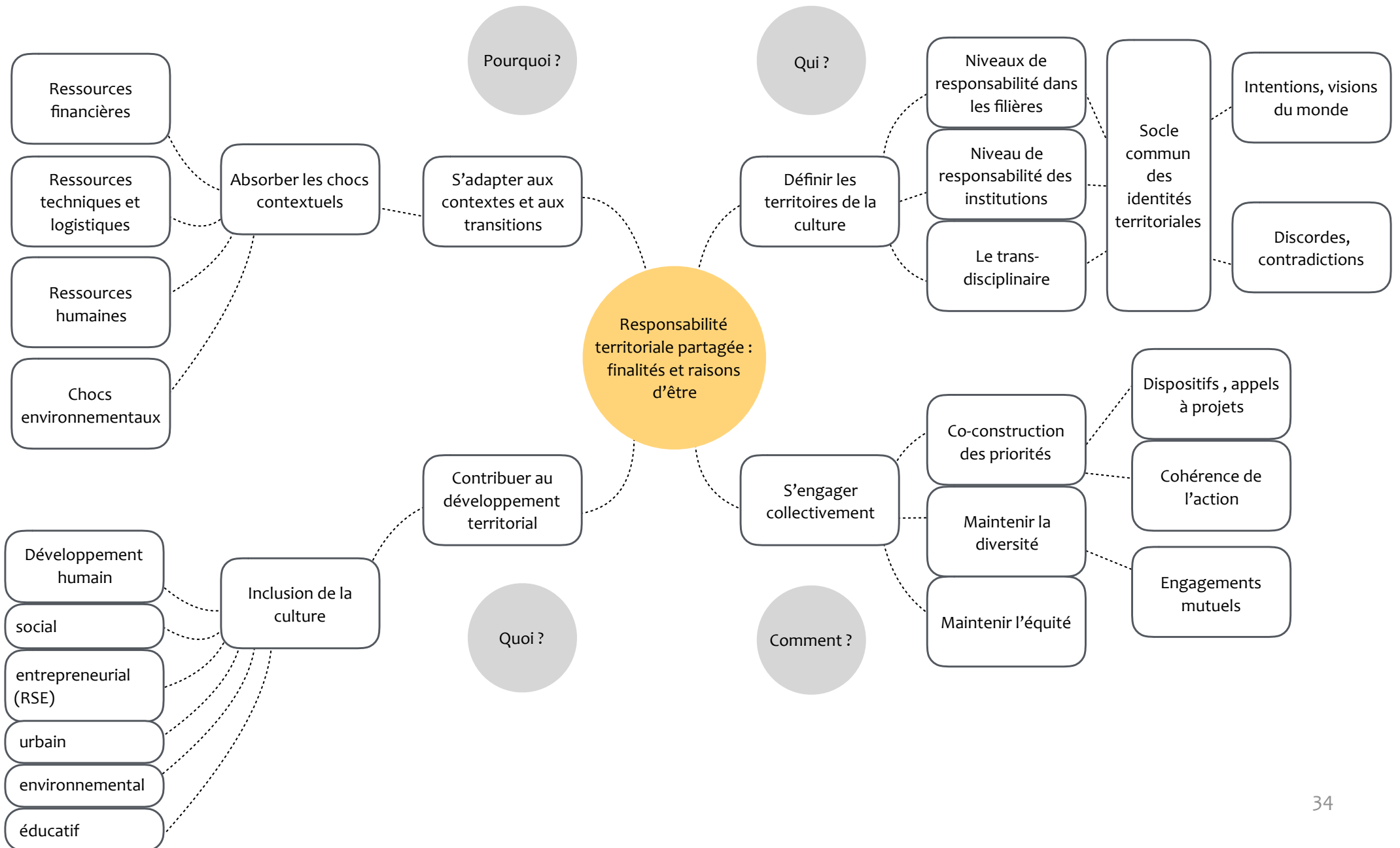
Le sens et l'intention de la coopération

Pourquoi coopérer et faire œuvre commune autour de cette question de la responsabilité territoriale ? Quel sens les participants à l'atelier lui donnent-ils ?

Plusieurs raisons d'être d'un dispositif *ad hoc* ont été mises en avant au cours de l'atelier :

- La co-construction de priorités, d'objectifs et de modalités d'évaluation
- L'identification d'engagements mutuels
- La cohérence de l'action collective et de la gouvernance des politiques culturelles territoriales
- L'adaptation à un contexte, à des transitions économiques, numériques, sécuritaires...
- Le renforcement des solidarités au sein des filières culturelles et entre les différentes catégories d'acteurs
- Le renforcement de la transversalité et des relations du secteur culturel avec son environnement territorial
- La contribution du secteur culturel à des perspectives de développement territorial, humain, social, entrepreneurial...
- Le maintien d'une diversité au sein de l'écologie culturelle nantaise et d'une vigilance partagée contre les éventuelles tendances monopolistiques ou d'homogénéisation

Carte mentale : les finalités et raisons d'être de la coopération



L'objet de la coopération

Sur cette base, le dispositif de Charte de coopération culturelle identifié par la Ville a été discuté et amendé. Il s'agissait d'abord de s'entendre sur ce qu'on entend par « charte » en tant que dispositif d'action publique. Pour cela, plusieurs expériences de chartes culturelles ont été présentées et discutées par le facilitateur et les participants : chartes de coopération culturelle des villes de Lyon et Paris, charte de mission de service public pour le spectacle vivant, charte d'engagements mutuels entre la Ville de Nantes et les associations...

A partir de ces exemples, plusieurs caractéristiques ont été mises en avant pour essayer de circonscrire un peu plus précisément ce que pourrait impliquer l'élaboration d'une charte :

- Un document dynamique de travail qui engage les contributeurs et les signataires
- Un instrument souple de politique publique pour infléchir une action collective, orienter des coopérations
- Une démarche qui suppose d'identifier des axes prioritaires d'action avec des objectifs précis, des ressources, des indicateurs, un suivi et un accompagnement pour la réalisation des engagements afférents
- Un mode de gouvernance et d'évaluation partagé

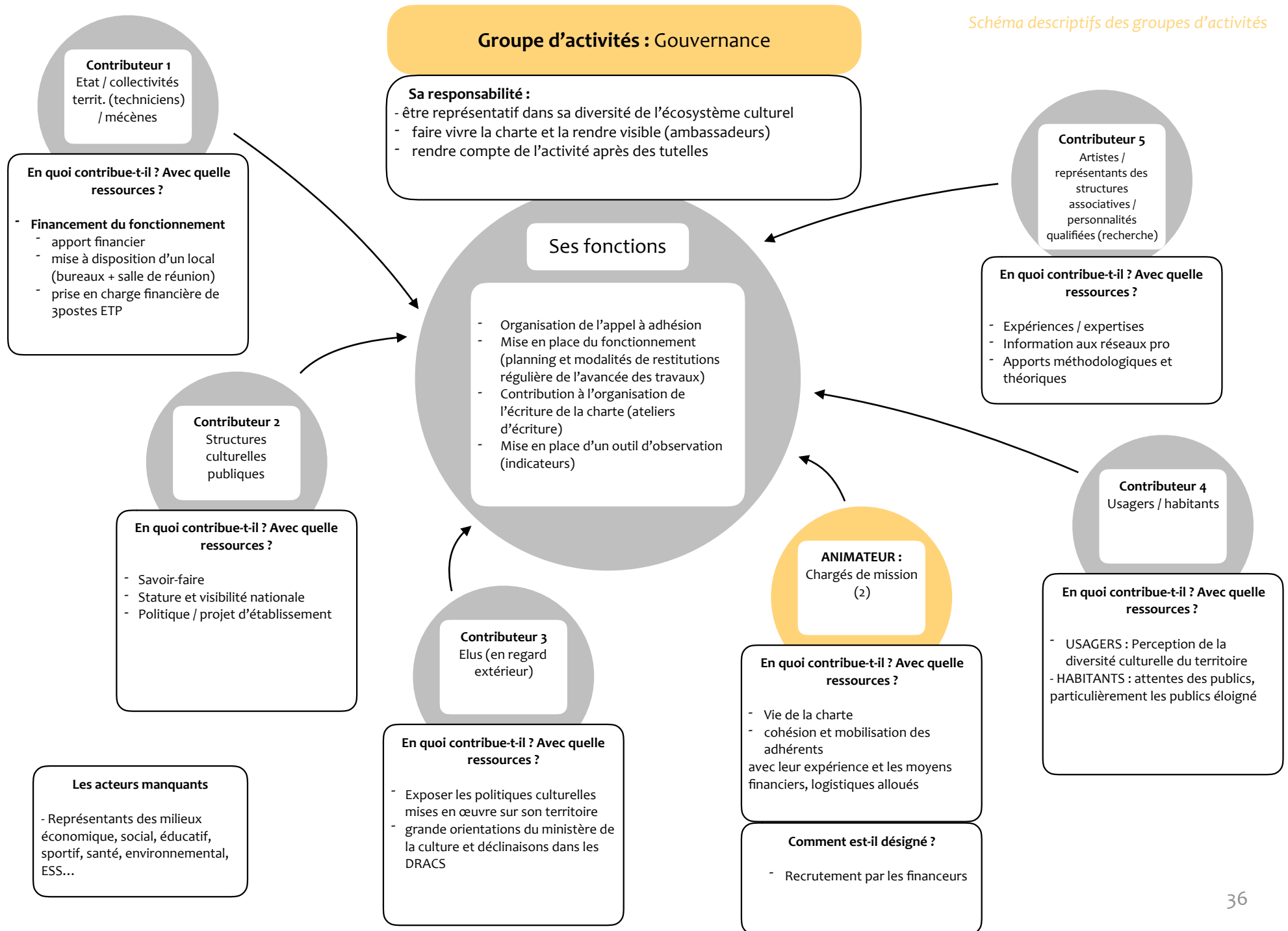
Le principe d'élaboration d'un dispositif de ce type a été validé par les participants, en l'amendant néanmoins au niveau de sa formulation et en énonçant plusieurs conditions préalables. Ainsi la « **Charte de coopération culturelle pour une responsabilité partagée** » n'aurait pas vocation à être un document purement déclaratif. Elle devrait être animée, contraignante pour les signataires et évaluée dans le temps. Elle devrait permettre de suivre la réalisation des **engagements territoriaux des acteurs culturels** parties prenantes et de les aider à les accomplir dans le temps. Enfin, elle devrait être **construite collectivement avec une diversité d'acteurs**, impliquer plusieurs niveaux de collectivité publiques et comporter une **dimension intersectorielle**.

Description du dispositif : une « Charte de coopération culturelle pour une responsabilité partagée »

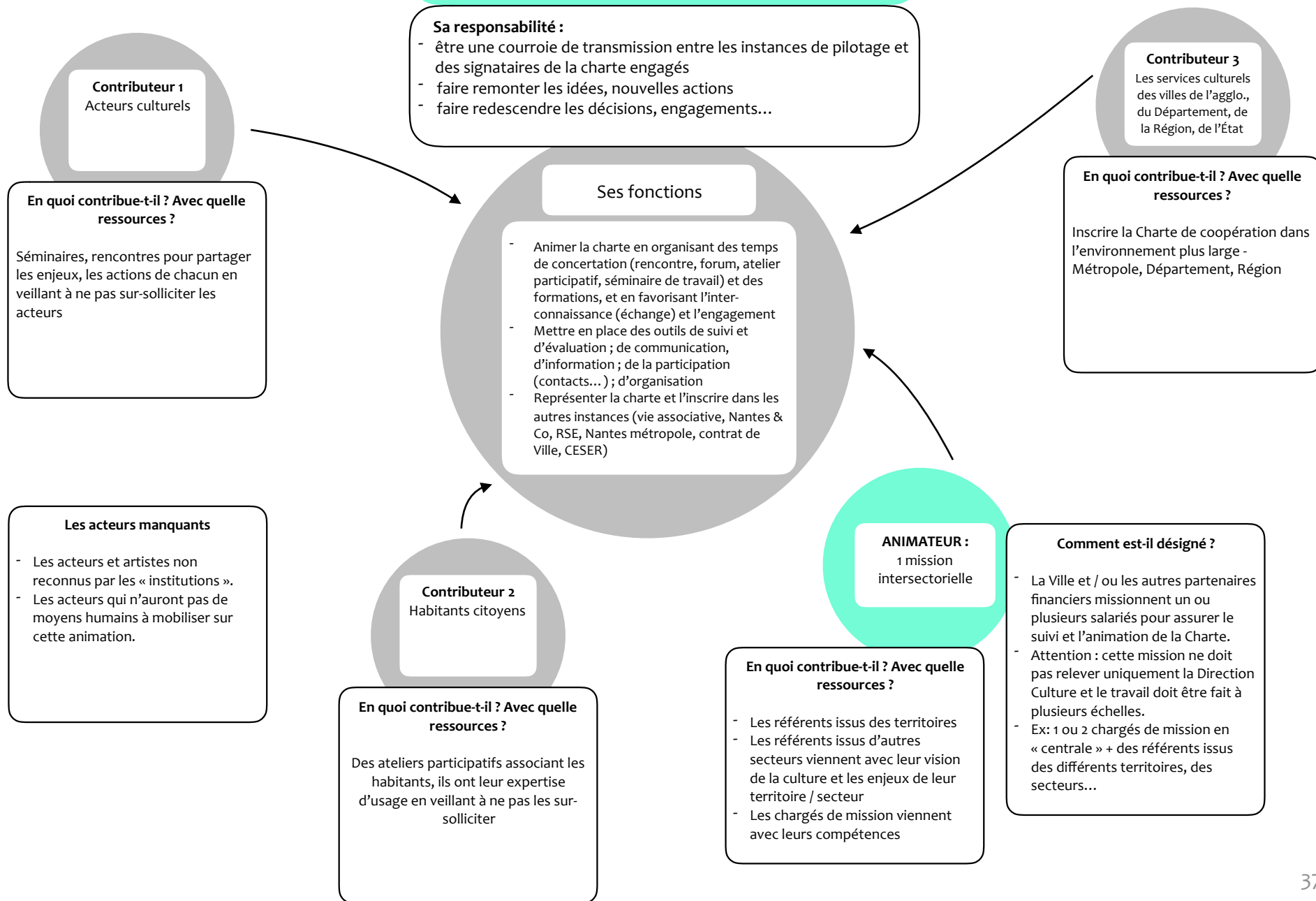
En vue de préfigurer, d'élaborer et de faire fonctionner collectivement la « Charte de coopération culturelle pour une responsabilité partagée », la constitution de plusieurs groupes thématiques d'activité a été envisagée :

- Un premier groupe consacré à la **formulation des engagements et à la production des indicateurs de suivi** inclus dans la Charte (pour collecter, écrire, analyser...)
- Un second groupe consacré à la **gouvernance de la Charte** (pour définir les moyens de la charte, les conditions d'adhésion, les instances de pilotage, les différents collègues qui participent à sa gouvernance...)
- Un troisième groupe consacré à l'**animation de la charte** (pour coordonner les services administratifs impliqués, garantir l'évolution de la charte, mettre en place des temps d'échange entre acteurs, de formation, des séminaires de travail, lancer un dispositif contributif type wiki-coopération...)
- Un quatrième groupe consacré à sa **promotion** (pour organiser, par exemple, un événement de lancement, des consultations, des appels à participation, la valorisation des résultats obtenus...).

Suite à l'identification de ces groupes thématiques d'activité, les participants se sont employés à décrire **les principes de fonctionnement** des trois premiers (mandats et responsabilités, contributeurs, fonctions et tâches à accomplir pour réaliser les activités, acteurs à mobiliser...).



Groupe d'activités : Animation de la Charte



Groupe d'activités : Production

Sa responsabilité :

S'assurer que les documents soient rédigés dans le temps imparti, en relation avec les autres groupes

Contributeur 1

En quoi contribue-t-il ?
Avec quelle ressource ?
Quel champ de la culture ?

Définir :

- Calendrier
- Planning
- Document de travail
- Jalons

Ses fonctions

- **Définir**
Liste de documents : charte, tableaux de bord (indicateurs, évaluation)
- **Produire**
Collecter, analyser, écrire, valider
Itération

Contributeur 4

En quoi contribue-t-il ? Avec quelle ressource ?

Valider :

Juridique
Politique

ANIMATEUR :

Comment est-il désigné ?

- Prestataire expert, externe, neutre, national
- Désigné par un Comité de pilotage

En quoi contribue-t-il ? Avec quelle ressource ?

- Compétences requises (sociologie, animation, sectoriel, vision nationale / globale)
- Payé par la Ville de Nantes

Contributeur 2

En quoi contribue-t-il ? Avec quelle ressource ?

Collecter :

Téléphone, Site internet, Rencontres, Enquêtes terrains (publics, pros)

Agents, prestataires, étudiants, bénévoles (ou pas), pairs

Contributeur 3

En quoi contribue-t-il ? Avec quelle ressource ?

Ecrire

Les acteurs nécessaires

- Institutionnels (politique, agents)
- Juridiques
- Autres collectivités
- Hors culture

Atelier 7

Nouvelles médiations

“ Un espace de ressources et de partage d’expériences ,”

Les enjeux de l’atelier

- En s’appuyant sur la diversité et la richesse des actions de médiation culturelle et des acteurs qui les portent, favoriser le partage des pratiques de la médiation, susciter l’interconnaissance et la mise en réseau des médiateurs culturels, permettre une veille multisectorielle de la médiation
- Développer une approche et des savoir-faire communs en matière de médiation culturelle, tenant compte des mutations sociétales (numérique, cultures libres...), des référentiels théoriques émergents (droits culturels...) et dans une logique d’expérimentation

Objectif

- Concevoir les principes de fonctionnement d’un dispositif susceptible de mobiliser l’ensemble des acteurs concernés (publics, habitants, médiateurs, acteurs culturels ou socio-éducatifs...) pour porter une réflexion collective et conduire un protocole de recherche-innovation

Animation et synthèse : Lisa Pignot

Référente-ville : Véronique Guiho-Leroux

Les participants

- Eloise Delente, APO 33
- Sylvie Bretéché, Conseil départemental Loire-Atlantique
- Pierre Le Strat, Passage Sainte-Croix
- Yann Vrignon, Direction générale de la culture, Ville de Nantes
- Amélie de Lavénère, Le Kiosque nantais
- Guillaume David, Pick up Productions
- Anne Neyens, Théâtre Amok
- Christel Jarnoux, La Cité
- Gilles Guyon, CitéMonde
- Juliette Moreau, La folle Journée
- Asmae Iskaf, Paq'la lune

Le groupe de travail était composé de 11 personnes aux profils complémentaires mais néanmoins assez proches puisque la plupart des structures représentées appartenaient au secteur culturel et relevaient essentiellement du spectacle vivant. L'absence de structures issues d'autres champs de la culture (tels que les bibliothèques ou les musées) ou du milieu éducatif, socioculturel, etc. a donné une couleur assez homogène aux préoccupations portées par les acteurs présents. Une plus grande diversité aurait permis d'aborder la question de la médiation dans une approche plus transversale.

Outre la Ville de Nantes, le Conseil départemental, le festival La Folle Journée et la Cité des congrès, les associations culturelles suivantes étaient représentées :

CitéMonde

Laboratoire d'expression artistique dirigé vers la représentation publique et l'enregistrement, dans lequel toutes les cultures musicales se croisent (hip hop, jazz, chanson française, musique traditionnelle, etc.). CitéMonde organise des ateliers de techniques d'écriture, d'improvisation, de composition, de musique

assistée par ordinateur, de techniques vocales et d'expression scénique et rassemble plus de 1000 usagers.

Pick Up Production

Association culturelle qui a pour cœur d'activité la valorisation de la culture hip hop et ses différentes formes d'expression : rap, Djing, danse, graffiti, human beatbox... Elle organise notamment chaque année le festival HIP OPsession, propose des concerts, spectacles, expositions et conduit une politique d'action culturelle à Nantes et dans son agglomération. Elle mène un travail permanent sur l'accessibilité de ses projets et événements.

Théâtre Amok

Depuis 13 ans, le Théâtre Amok a créé de nombreux projets mêlant recherche, écriture et création. En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, le Rectorat d'Académie de Nantes et la Ville de Nantes, le Théâtre Amok invente des dispositifs artistiques au service des publics : des protocoles de rencontres. Associés durant plusieurs années au projet de recherche universitaire « Dynamique citoyenne en Europe », la collaboration se poursuit avec l'Université de Nantes et le Master européen d'analyse des pratiques culturelles. La structure mène actuellement une recherche artistique sur trois ans intitulée « Petits boulots pour... » sur le campus Tertre et le quartier du Breil à Nantes.

PaQ'la Lune

Association culturelle et d'éducation populaire implantée dans la Maison de quartier de Nantes Nord qui place la rencontre entre artistes et habitants au cœur de son action. PaQ'la Lune mène des chantiers artistiques favorisant le lien social et l'ouverture culturelle, notamment des « brigades de lecture » organisées dans l'espace public, les halls d'immeuble, les bibliothèques, les établissements scolaires, etc.

Kiosque nantais

L'association le Kiosque Nantais s'est donnée pour mission de rapprocher le public de la très grande offre culturelle de la métropole nantaise en spectacle vivant en allant à la rencontre des nantais et des visiteurs sur l'espace public pour les informer et les conseiller sur les sorties du moment. Elle organise des actions de médiation culturelle par des suggestions de sortie décryptées classées par genre, par une plateforme internet et une page facebook alimentées régulièrement de suggestions et de retours spectateurs.

Passage Sainte-Croix

Association culturelle implantée au sein d'un ancien prieuré bénédictin du XIIe siècle, le Passage Sainte-Croix est un lieu d'expressions artistiques, de culture et d'échanges initié par le diocèse de Nantes qui s'est donné pour mission de soutenir des actions culturelles et artistiques organisées dans ses différents espaces : jardin, patio, salles d'expositions, salle de conférences.

APO33

Laboratoire artistique, technologique et théorique transdisciplinaire qui développe des projets collectifs divers alliant recherche, expérimentation et intervention dans l'espace social. APO33 est une association gérée par des artistes professionnels privilégiant la pratique intermédia : croisement des arts expérimentaux, de l'art sonore, des arts numériques, de la créativité sociale et théorique. S'inscrivant dans la continuité des dynamiques ouvertes par le mouvement des logiciels libres, APO33 initie des projets et processus de création collaboratifs. Parmi ses projets : les ateliers PCP (Pôle de création partagée), des ateliers d'artistes ouverts aux pratiques expérimentales.

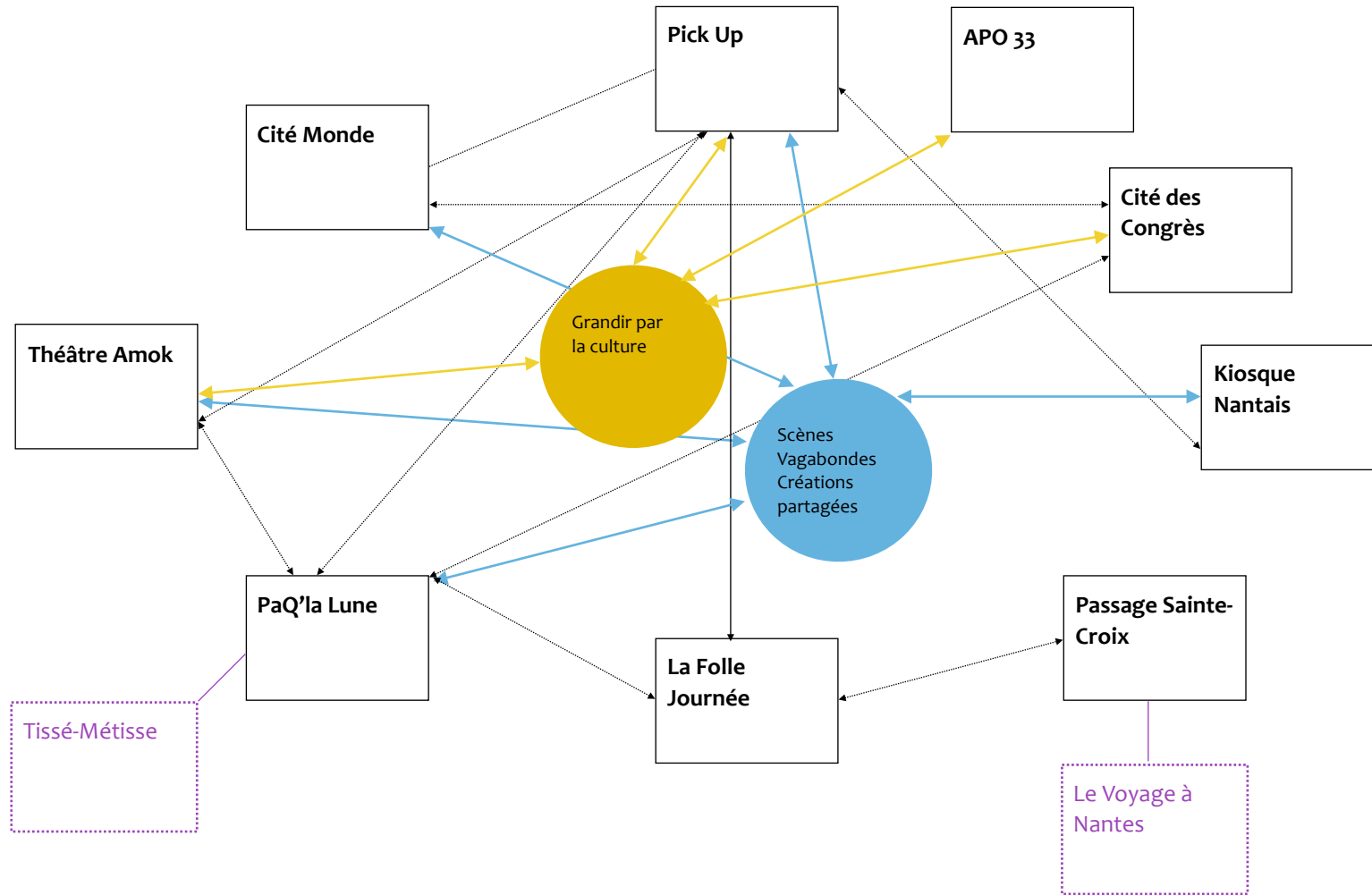
De nombreuses coopérations antérieures

De nombreuses collaborations (bilatérales ou multilatérales) en matière de médiation existent déjà entre les acteurs présents, comme en témoigne la

cartographie ci-dessous. Ces collaborations prennent différentes formes : amener les habitants d'un quartier aux manifestations culturelles organisées par certains des acteurs ici présents ou par la Ville, mettre en lien des artistes autour d'un projet de médiation, participer à des formations/recherche action sur la médiation, s'impliquer conjointement dans une création partagée.

On notera que beaucoup de ces actions et collaborations se cristallisent autour de deux dispositifs impulsés par la Ville de Nantes : les « Créations partagées » (créations artistiques ouvertes à la participation des habitants de l'ensemble des quartiers nantais) et les « Scènes vagabondes » (un festival gratuit dont l'objectif est d'amener l'art et la culture au plus près des habitants). L'action partenariale menée dans les collèges et initiée par le Conseil départemental à travers son plan « Grandir par la culture » est également un trait d'union évoqué par les acteurs en matière de médiation. Enfin, d'autres acteurs, non présents à cet atelier, ont été cités comme partenaires d'actions de médiation déjà existantes : citons à cet égard le Voyage à Nantes et l'association Tissé-Métisse implantée dans le quartier populaire de Bellevue à Nantes qui fait se croiser les associations de quartier, les comités d'entreprise, les structures de l'éducation populaire et les collectifs artistiques autour de l'accès à la culture.

Carte des coopérations antérieures



Des attentes communes, des forces partagées

Les premiers échanges entre les participants, concernant leurs attentes et les raisons de leur venue à cet atelier, ont révélé des points de convergence dans leurs préoccupations :

Partager des pratiques, des expériences et des savoir-faire

Les participants ont souligné qu'ils menaient souvent un travail de médiation empirique sans avoir de visibilité sur les outils, les visions ou les méthodes portés par les uns et les autres. Deux participants ont évoqué, à cet égard, l'outil de médiation à destination des personnes malentendantes qu'ils développent actuellement qui pourrait typiquement être un outil de travail à mettre en commun. D'autres ont exprimé le fait qu'ils se sentaient souvent démunis pour activer les « bons outils » en direction de telle ou telle catégorie de public et qu'il y aurait un véritable bénéfice à rendre visibles des dispositifs déjà existants ou disponibles. Le besoin criant d'une mise en réseau des acteurs et des outils a donc été renouvelé ici (de même qu'il avait été énoncé lors des concertations précédentes) comme l'un des moyens nécessaires pour construire une médiation plus efficiente à l'échelle d'un territoire.

Créer les conditions permettant d'être à l'écoute des besoins des publics et des habitants...

... pour construire avec eux des méthodologies et des approches adaptées et pour pouvoir concevoir des formes de médiation différenciées.

Progresser dans la découverte de nouvelles formes de médiation...

... pour améliorer l'existant et inventer de nouvelles voies dans l'accès à la culture. De nombreux acteurs ont signalé la nécessité d'un renouvellement de leurs pratiques : non seulement avec une forte curiosité pour ces « nouvelles médiations » qui pourraient y contribuer mais aussi dans une volonté réflexive visant à questionner ou à réinterroger la pertinence de ce qu'ils font, l'efficacité

de la médiation et son rôle dans l'accès à la culture (« que faudrait-il modifier dans la chaîne qui puisse conduire à la culture ? »).

Néanmoins, l'intitulé même de l'atelier « nouvelles médiations » a fait débat au sein du groupe : que faut-il entendre par là ? Existe-t-il d'anciennes médiations devenues caduques ? Nous avons donc pris le temps de décortiquer la notion de « nouvelles médiations » afin de démarrer l'atelier sur la base d'une vision partagée. Ce tour de table a permis de mettre en évidence des éléments importants qui traduisent bien les enjeux et les défis auxquels les professionnels sont attentifs pour faire évoluer les formes de la médiation telles qu'on les pense aujourd'hui.

- Les publics sont bien sûr au cœur de cette réflexion : susciter l'envie, activer les bons leviers pour amener les personnes dans des lieux culturels qu'ils ne fréquentent pas ou ne connaissent pas, mettre la convivialité au centre des activités de médiation. Les professionnels présents ont rappelé combien les moments informels ou conviviaux faisaient partie intégrante du travail de médiation avec les habitants et qu'ils étaient aussi des garde-fous pour ne pas « techniciser » la démarche de médiation.
- La communication a aussi été évoquée comme un aspect à faire évoluer : d'une part sur le plan du langage : choisir les bons mots est déjà un début de médiation. D'autre part, sur le plan institutionnel. Les institutions ont tendance à ne communiquer que sur la production artistique et à isoler l'activité de médiation. Pour pouvoir faire évoluer les conceptions de la médiation, il faudrait la concevoir comme un acte culturel à part entière.
- Les droits culturels sont, enfin, un dernier aspect largement évoqué par le groupe (sans qu'il soit pleinement nommé ou identifié en tant que tel) qui apparaît comme un nouveau référentiel susceptible de faire bouger les modalités de la médiation : développer un rapport à l'art et à la culture qui soit une source d'épanouissement, permettre aux publics d'être acteurs de cette médiation, tenir compte de la sensibilité de la personne dans toutes ses dimensions.

Les participants ont par ailleurs mis en avant un certain nombre d'atouts et de forces propres au territoire nantais qui sont autant de points d'appui pour développer des actions de médiation :

- La capacité des structures et des acteurs culturels à travailler ensemble (mutualisation) et la volonté des acteurs socioculturels et culturels de faire avancer la réflexion et de collaborer.
- Des artistes nantais sensibles et volontaires sur les questions de médiation.
- Le dispositif Carte Blanche qui offre des réductions sur l'ensemble de la programmation ou de la saison et qui traduit un nouvel élan partenarial entre les associations du champ social et les opérateurs culturels et sportifs pour mener des actions de découverte et de sensibilisation, co-construites entre les partenaires.
- Les nombreuses animations artistiques gratuites dans l'espace public.
- La diversité des initiatives
- Le lien urbanisme et culture en direction des quartiers
- La force du réseau associatif et son engagement (notamment à travers la notion d'« ambassadeur bénévole » mais aussi grâce au réseau Accès à la culture pour Tous).

Le sens et les raisons d'être d'une coopération en matière de médiation

La suite des échanges était consacrée aux raisons pour lesquelles une coopération sur cette question des nouvelles médiations pourrait avoir du sens : quelles en seraient les finalités, les raisons d'être ?

Cette partie du travail a mis en évidence plusieurs finalités communes :

Faire réseau pour favoriser l'interconnaissance des publics et garantir la diversité des approches

Les acteurs présents ont pointé le double bénéfice que représenterait la mise en réseau des médiateurs : cela permettrait d'une part de créer une certaine forme de porosité entre les projets de médiation et donc de favoriser la circulation des publics plutôt que de créer une forme de « mise en concurrence » due à la juxtaposition de projets sans lien entre eux. Cela permettrait, d'autre part, aux professionnels de partager la connaissance qu'ils ont de leurs publics et de travailler ensemble à garantir une diversité d'approches en matière de médiation. En effet, le « risque de la norme » a été évoqué comme un risque inhérent aux actions de médiation dès lors que celles-ci s'adressent à tout le monde de la même façon.

Briser les chapelles, décroisonner et bénéficier d'expériences différentes en matière de médiation

En écho au besoin de renouveler leurs pratiques et savoir-faire, cette coopération prendrait du sens dans la diversité des regards, en associant des acteurs de la médiation œuvrant dans d'autres champs (éducatif, social, socioculturel, etc.) ou disciplines, mais surtout en brisant le fonctionnement en silo des mondes de l'art qui isole chaque acteur dans sa pratique.

Gagner en efficacité et en qualité en capitalisant de l'expérience et en favorisant l'interconnaissance des acteurs

Coopérer permettrait de mettre en communs des retours d'expérience, des outils, de bénéficier de conseils ou d'accompagnement et donc de travailler à la qualité de ce qui est proposé mais aussi à la qualité des partenariats noués autour d'un projet.

Cadre et objet de la coopération

Véronique Guiho-Leroux a rappelé les grands axes de réflexion issus des précédents temps de concertation organisés par la Ville ainsi qu'une partie des réponses qui ont pu déjà être apportées aux demandes formulées par les acteurs.

- Animer une mise en réseau structurée des acteurs culturels pour favoriser les actions partenariales (annuaire de la médiation culturelle, partage de bonnes pratiques, valorisation des métiers de la médiation culturelle, faciliter le décloisonnement) et placer la médiation au cœur des démarches en renforçant le rôle du médiateur culturel. Sur ce point, la Ville a répondu par l'organisation d'un séminaire de la médiation culturelle et propose d'organiser des rendez-vous réguliers « citoyenneté et médiation culturelle » autour de sujets fédérateurs.
- Mieux accompagner et soutenir les compétences des acteurs nantais dans le domaine de la médiation pour favoriser leur pérennité, favoriser la concertation et impliquer les acteurs culturels dans sa gouvernance. Sur ce point, la Ville propose de réaliser un diagnostic de l'action culturelle mais aussi de mettre en place un programme global « citoyenneté et médiation culturelle » qui permettra de clarifier et formaliser un ensemble de programmes d'aides de la Ville à la médiation culturelle, à l'action culturelle, aux démarches artistiques et culturelles participatives, aux projets artistiques et culturels territoriaux dans une inscription cohérente des soutiens de la direction de la culture.

C'est dans ce cadre de réflexion qu'a été présentée la proposition de travail suivante à faire évoluer et à éventuellement amender avec le groupe : « Concevoir les principes d'un dispositif susceptible de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (publics, habitants, médiateurs, acteurs culturels ou socio-éducatifs) pour porter une réflexion collective et conduire un protocole de recherche-innovation ».

La proposition a été commentée par Véronique Guiho-Leroux qui a rappelé l'intention qui guide l'élaboration de ce dispositif : comment susciter davantage

de transversalité ? comment et à quel endroit partager des expériences ? Quel outil inventer pour ce partage d'expériences ? Comment inventer des façons de faire différentes ?

Les échanges au sein du groupe se sont en grande partie concentrés sur le partage d'expériences (contenus, moyens, mise en œuvre) et le retour d'expériences de la part des publics ou des habitants, mais ont laissé à la marge les aspects d'expérimentation ou de recherche-innovation contenue dans la proposition faite par la Ville. Ils ont abouti au dispositif suivant : **un espace de ressources et de partage d'expériences (réel et virtuel).**

Carte mentale : les raisons d'être de la coopération



Activités et fonctionnement du dispositif

L'espace de ressources et de partage d'expériences imaginé par le groupe comprend 5 sphères d'activités. Trois activités seulement ont pu être développées par le groupe durant l'atelier :

1. La plateforme E-ressources

Cette plateforme numérique aurait plusieurs fonctions :

- Mettre en réseau les médiateurs
- Informer sur les projets de médiation
- Mettre à disposition des ressources
- Permettre un repérage des acteurs
- Collecter des témoignages, des bonnes pratiques, des besoins
- Conseiller

Pour ce faire, elle animerait plusieurs activités :

- Une base de données qui recenserait les ressources, les acteurs et les projets (passés, en cours, à venir) en matière de médiation sur le territoire. Le moteur de recherche permettrait aux médiateurs de faire une recherche par public, par discipline artistique, par territoire, par acteur. La base de données serait alimentée par des fiches-projet décrivant les objectifs du projet, son déroulé synthétique, les acteurs impliqués, le contact.
- Un calendrier des projets en cours et à venir
- Un annuaire des acteurs de la médiation présenté sous forme de cartographie
- Le lancement d'appels à témoignages adressés aux publics comme aux médiateurs (retours d'expérience, bonnes pratiques, thématiques pour les séminaires, etc.) qui alimenterait les autres sphères d'activité du dispositif.

- Un forum ou un groupe FaceBook pour permettre aux médiateurs d'échanger et d'être conseillés.

Qui contribue ?

- Un développeur web : création du support
- Une structure de médiation pour la mise en ligne des contenus
- Un animateur/modérateur pour le forum

2. Les rendez-vous nomades

Ces rendez-vous auraient plusieurs fonctions :

- Favoriser la rencontre et l'interconnaissance des acteurs de la médiation
- Fournir des apports théoriques et pratiques sur la médiation : 1 thème, 1 expérience, 1 expert pendant 3/4h + échanges 3/4h
- Permettre le retour de participants et d'habitants à l'issue d'un projet

Pour ce faire, elle animerait plusieurs activités :

- La définition d'une liste de thématiques pour ces différents rendez-vous (en repartant des thèmes proposés en septembre 2016 par les acteurs) enrichie de nouveaux sujets collectés via un sondage sur la plateforme e-ressources.
- Le choix des experts invités à traiter de cette thématique.
- Le repérage d'un ou deux projets de médiation et des retours d'expérience de participants et d'habitants à présenter lors des rendez-vous.
- L'identification des participants et des invités
- L'identification de l'organisateur (qui changera d'un rendez-vous à l'autre) et des espaces d'accueil
- Le lancement des invitations et la gestion des inscriptions
- La captation sonore des rendez-vous

Qui contribue ?

- La plateforme e-ressources : pour lancer l'appel à contributions sur le sujet
- Toutes les personnes du groupe : pour constituer le réseau des médiateurs, pour fédérer des participants, répondre aux besoins, lancer les invitations en s'appuyant sur les relais professionnels, les habitants, les élus.
- Des organisateurs volontaires choisis selon la thématique
- Des experts pour chacun des thèmes choisis
- Des habitants
- Des professionnels dans différents domaines

3. Les retours d'expériences

Ce pôle de repérage et d'analyse des expériences (médiateurs et publics) aurait plusieurs fonctions :

- Analyser les « loupés de la médiation » (pourquoi ça n'a pas marché ?) pour pouvoir innover
- Partager en groupe les échecs et les réussites de la médiation une fois par an

Pour ce faire, il animerait plusieurs activités :

- Solliciter les porteurs de projets pour témoigner et les sélectionner
- Assurer une diversité d'expériences (et des paroles, interventions de bénéficiaires)
- Participer aux rendez-vous nomades pour créer la rencontre entre pairs impliqués et bienveillants
- Réaliser et mettre à disposition un compte rendu des bonnes pratiques

Qui contribue ?

- les bénéficiaires (les publics) : en partageant leur expérience avec les porteurs de projet, témoignages
- Le groupe des rendez-vous nomades : ils intègrent les retours d'expériences dans leur séminaire.
- La plateforme e-ressources : en relayant l'information, en alimentant le pôle « retour d'expériences » en analyses et bonnes pratiques recueillis par les appels à témoignage.
- Les porteurs de projet : en partageant leur expérience

4. L'élargissement des horizons

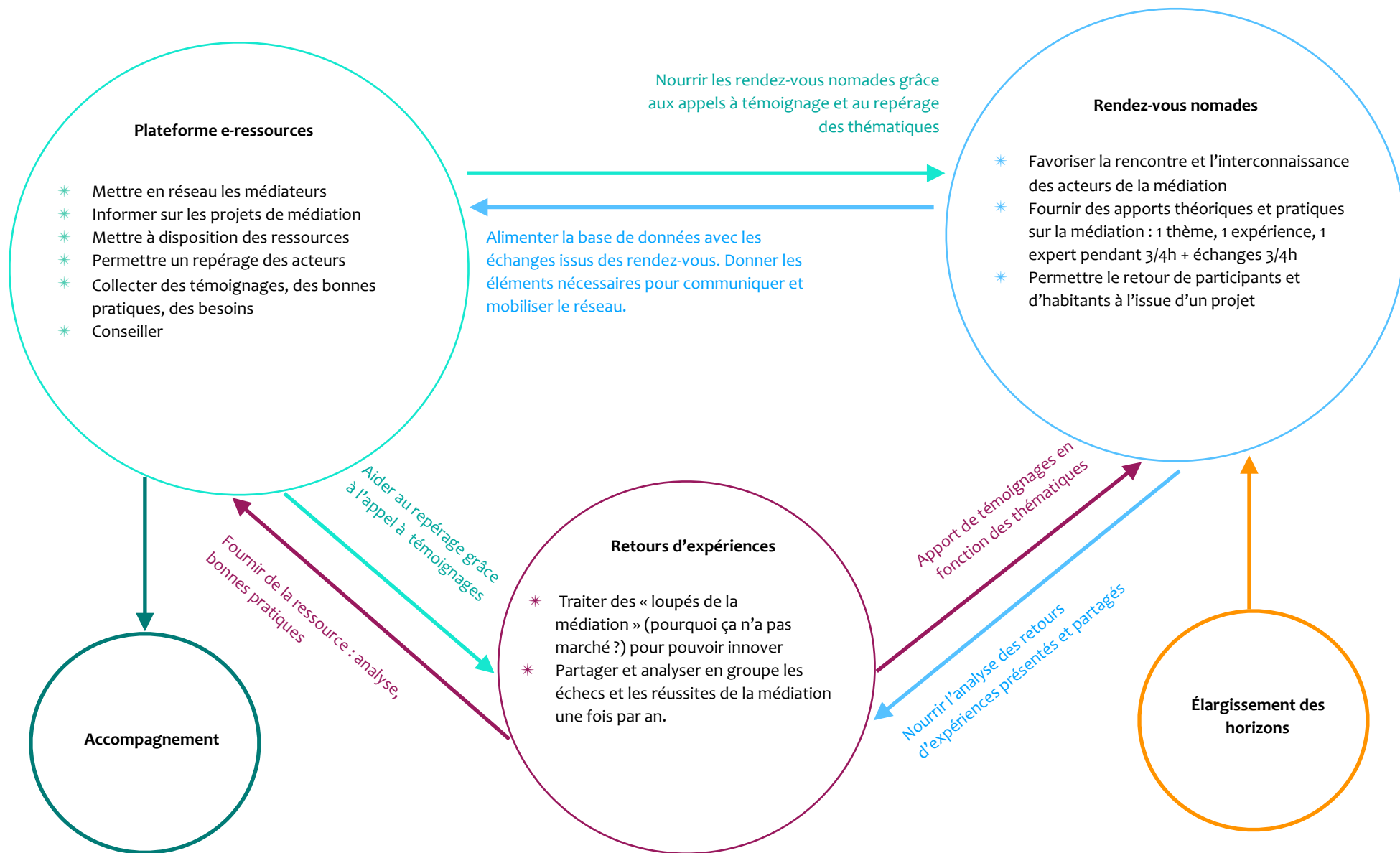
Ce pôle aurait pour fonctions :

- d'établir une collection d'expériences inspirantes venues d'ailleurs (en particulier de l'étranger où les pratiques de médiation peuvent être pensées différemment qu'en France) pour nourrir les rendez-vous nomades.
- de proposer des voyages d'étude en France et à l'étranger (Québec, Montréal) aux médiateurs pour découvrir *in situ* d'autres approches de la médiation, d'autres modes de fonctionnement, des projets exemplaires, etc.

5. L'accompagnement

Ce pôle aurait pour fonctions :

- de constituer un guide d'accompagnement des projets sur un territoire
- de venir en appui à des médiateurs qui exprimeraient le besoin d'être accompagnés dans un projet en constituant un groupe de soutien médiation



Atelier 8

Education artistique et culturelle

“ Une cohabitation créative à l'école „

Les enjeux de l'atelier

- Valoriser l'apport artistique en milieu scolaire dès le plus jeune âge en renforçant la structuration du parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble des écoles primaires nantaises

Objectif

- Concevoir un dispositif de **résidences artistiques** dans les écoles, susceptible de jouer un rôle structurant dans les parcours d'EAC, de s'inscrire au sein des projets éducatifs portés par les écoles, de s'appuyer sur des coopérations nouvelles entre acteurs culturels et éducatifs

Animation et synthèse : Camille Faye

Référent-ville : Maël Le Cloarec

Les participants

- Gwendoline Legault, Hikari Productions
- Aurore Marchand, Apo 33
- Anne Clouet, Ecart Danse
- Aude Pauchet, Paq'la Lune
- Marie Maupas, Les Quais de la Danse
- Juien Jumeau, Pannonica
- Mélanie Legrand, Stereolux
- Jérémy Tourneur, Pick Up Productions
- Anne-Pascal Marquet Seynhaeve, Ville de Nantes
- Karine Rambault, Bibliothèque municipale

Le groupe de travail était hétérogène : représentants de la Ville (direction de la culture, direction de l'éducation, bibliothèques municipales), associations (Apo 33, Paq'la Lune, Pannonica, Stéréolux, Pick Up Productions), artistes (deux danseuses, une chanteuse), et une boîte de production ([H]ikari Productions). Certains des acteurs présents travaillent depuis plusieurs décennies à Nantes, d'autres sont de néo-nantais ou en poste dans leur structure depuis très peu de temps (moins de six mois).

Des coopérations antérieures

Un historique forte existe entre les différentes structures des participants : relations de production, de programmation, de diffusion, partenariats pour des projets d'action culturelle... La structure représentée par chacun des participants a travaillé avec au moins un des autres acteurs présents. Les relations entre les acteurs et la Ville s'articulent principalement autour du répertoire des projets d'éducation artistique et culturelle lancé à la rentrée 2017 (constitution du répertoire, lien dans les attributions de projets à des écoles) et piloté par la direction de l'éducation en coordination avec la direction de la culture.

Les premiers échanges ont permis de mieux se connaître, de commencer à identifier des positionnements différents.

Quelques mots récoltés permettent de percevoir l'état d'esprit du groupe : inventer, écouter, rassembler, partager, décroisonner, rencontrer, construire, se nourrir, faire du lien, créer de la confiance, se compléter, fluidifier.

L'intention de travail

La Ville souhaite renforcer la structuration des parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires nantaises.

Maël Le Cloarec présente un état des lieux de l'éducation artistique et culturelle à Nantes, question faisant l'objet de nombreuses discussions avec les acteurs depuis plusieurs années. **Les chantiers de l'EAC de 2015** ont permis de créer **trois nouveaux modes d'accompagnement des acteurs** culturels, des artistes et des enseignants. Ces modes d'accompagnement sont liés les uns aux autres et favorisent l'équité dans l'accès des écoles primaires nantaises aux projets d'éducation artistique et culturelle.

Il s'agit de :

- la constitution d'un **répertoire de projets d'éducation artistique et culturelle**
- **l'accompagnement d'artistes**, de compagnies, **de lieux** dans la formulation d'un projet d'éducation artistique et culturelle
- l'ouverture d'une **plateforme d'inscription sur laquelle chaque école formule ses souhaits** pour les différentes classes qui la composent. Cette plateforme a été testée pour la première fois en 2017 et le nombre de demandes montre l'intérêt qu'elle a rencontré dans les établissements (sur 900 classes, 700 se sont inscrites sur la plateforme).

Maël Le Cloarec évoque également l'expérience de résidence artistique réalisée dans le quartier Bellevue.

Les questions posées par les participants portent sur les modes d'attribution d'un projet à une classe, la nouveauté de ce dispositif et donc les besoins d'ajustement de chacun, notamment dans l'écriture du projet d'éducation artistique et culturelle selon la ligne éditoriale du répertoire.

Situation vécue / situation idéale

L'analyse du contexte nantais autour de l'éducation artistique et culturelle met en avant **certaines difficultés ressenties** par les participants : le manque de moyens, le manque de personnes, l'absence de continuité, de médiation culturelle dans les temps d'éducation artistique et culturelle, le sentiment d'être uniquement dans de la coordination de projet, l'implication difficile des familles mais aussi la sectorialisation des projets (pas forcément de liens avec la programmation locale, les projets en bibliothèques portent uniquement sur le patrimoine...).

Pour lever certaines de ces difficultés le groupe énonce la nécessité de **s'appuyer sur la complémentarité des acteurs**, pour co-construire, co-crée des projets transversaux qui s'inscrivent dans la durée et associent d'autres professionnels (des médiateurs, des communicants). **L'enfant est mis au centre** de cette réflexion : comment les projets pourront-ils lui permettre de se construire, dans son individualité, dans son corps et dans ses relations aux autres ? Comment favoriseront-ils l'affirmation de son empathie ?

Le sens et les finalités de la coopération

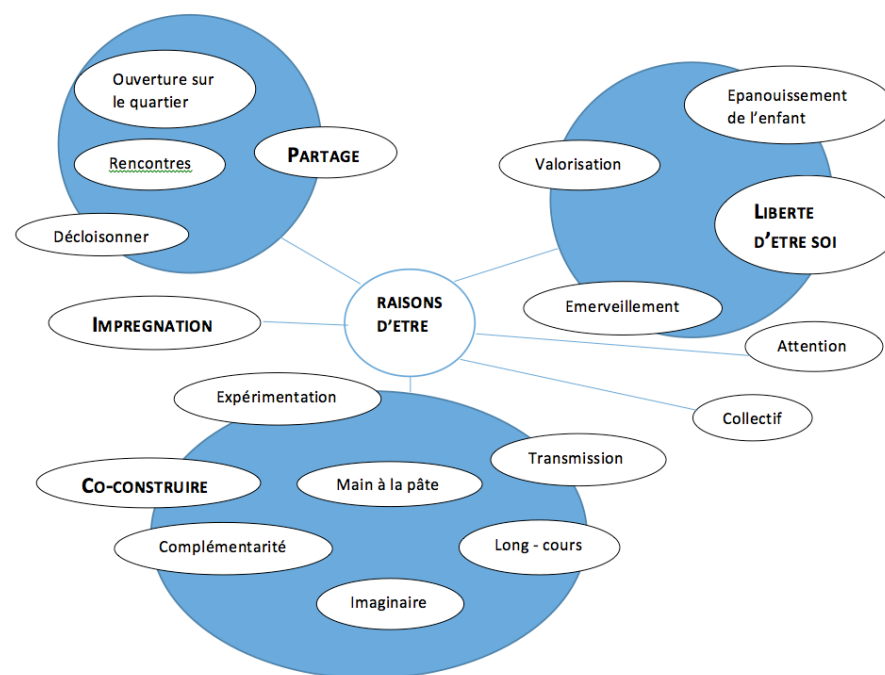
Quel est le sens d'une coopération entre les acteurs en matière d'éducation artistique et culturelle ? Quelles raisons d'être identifions-nous comme étant les moteurs de cette coopération ?

Cette partie du travail a donné lieu à des débats de sens sur la question de liberté, de l'individu, du collectif, de l'expérimentation. Le rôle des artistes, des enseignants ainsi que la place des enfants ont été discutés.

La suite des échanges a plus particulièrement mis en avant les finalités suivantes comme étant les raisons d'être les plus prégnantes dans le groupe dans le cadre de coopération qui leur a été présenté :

- **Liberté** : liberté d'être soi (pour l'enfant, pour l'artiste) dont la reconnaissance favorise la création d'un collectif visant à l'épanouissement et à la valorisation de l'enfant, par l'ouverture d'autres espaces d'expressions lui permettant de quitter son seul statut d'élève
- **Co-construction** : déclinée autour des idées de décroisement, d'imprégnation, d'imaginaire et d'expérimentation (« *mettre la main à la pâte* »)
- **Temporalité longue**, continuité
- **Rencontres / partage**

Carte mentale : les raisons d'être de la coopération



L'objet de la coopération : une « cohabitation créative à l'école »

La proposition faite au groupe par la Ville s'inscrit dans la continuité des propositions formulées par les acteurs culturels lors des rencontres de septembre 2016. Plus particulièrement, elle s'appuie sur la proposition n°62 « *Mettre en place des « artistes associés » dans les établissements scolaires, dans les entreprises, dans les centres socioculturels (obligatoire pour chaque centre), les hôpitaux, les collectivités, etc... ».*

Le groupe est invité à réfléchir sur la mise en place de résidences artistiques dans les écoles primaires nantaises.

Le terme de « résidences » est interrogé par le groupe. Que faut-il entendre par ce terme ? Quelles sont les attentes de la Ville ? Quelle forme de résidence est attendue ?

Le référent-ville évoque différentes formes de résidences : de création, de médiation, de production...

La nécessité de **se donner une définition commune de la notion de résidence**, la variété des interprétations de ce terme dans le groupe, le souci de favoriser la création et la liberté de création des artistes, des enfants, des enseignants mais aussi la volonté affirmée par le groupe de sortir de la contrepartie de présentation/production induite par la notion de résidence a conduit le groupe à mettre de côté ce terme.

Deux propositions ont été émises lors du travail en petits groupes:

- **Une colocation d'auteurs (artistes, enfants, enseignants)** au sein d'un lieu de vie (l'école) qui conduit à la rencontre, au rassemblement d'une démarche artistique et d'un projet pédagogique et éducatif, **sans obligation de production visible**
- **L'installation d'artistes dans une école** répondant à un désir mutuel d'être et de travailler ensemble sur la durée

Les débats au sein du groupe, qui ont principalement porté sur la qualification de l'objet de coopération, ont conduit à la proposition d'une **cohabitation créative à l'école**. Cette proposition rassemble les idées communes de chaque petit groupe : présence de l'artiste dans l'école, rencontre entre projet pédagogique, éducatif et démarche artistique, liberté d'expression.

Cette cohabitation vise une **imprégnation mutuelle** de l'ensemble des parties prenantes : enfants, artiste(s), équipe enseignante, équipe éducative, personnel scolaire par le partage d'un quotidien. La responsabilité de cette activité de cohabitation est d'ouvrir un **espace de liberté d'expressions**.

Description de l'activité

Soucieux de préserver la liberté de chacun dans la mise en œuvre de l'activité, le groupe n'a pas souhaité travailler sur sa déclinaison en fonctions. Le travail s'est alors concentré sur **les conditions nécessaires pour l'ouverture d'un espace de liberté d'expressions**.

Les conditions énoncées :

- **Faire dialoguer une démarche artistique et un projet éducatif et pédagogique** afin de construire le cadre d'un projet spécifique et évolutif
- Définir la **temporalité de la cohabitation** et la rythmer avec des rendez-vous élastiques
- Faire vivre des **expériences artistiques** aux enfants sans objet ou temps de valorisation imposé
- Partager un **quotidien**

La réflexion sur les contributeurs de la coopération a mis en évidence **un noyau dur de contributeurs : l'école, l'artiste / le collectif d'artistes, les enfants**. La recherche d'autres contributeurs et la réflexion sur leur rôle et les ressources qu'ils apporteraient à la coopération a mis en avant **l'impossible exhaustivité de cette liste**, principalement du fait de la volonté du groupe que la cohabitation

créative s'adapte à chaque situation, ceci afin de garantir l'ouverture de l'espace de liberté d'expressions.

Toutefois, ces derniers échanges ont fait ressortir le besoin de travailler sur des **fonctions généralistes permettant de définir le cadre de l'activité dans sa mise en œuvre**. Le groupe a notamment évoqué :

- la fonction de coordination
- la question du choix : comment l'école et l'artiste se choisissent-ils ?
- la question des moyens

Premiers pas

La dernière partie de l'atelier a permis d'ouvrir vers les premiers pas à effectuer pour mettre en œuvre l'activité :

- La décision a été prise de rassembler le groupe (et de l'élargir) le 2 février (au cours d'une rencontre EAC) lors d'un atelier ayant pour objet de poursuivre le travail entamé
- Le groupe souhaite également confronter sa vision au regard des enseignants

Atelier 9

L'art et la culture dans l'espace public

“ Elargir notre pensée de l'espace public „

Les enjeux de l'atelier

- Nourrir une réflexion stratégique sur la manière dont la Ville de Nantes pourrait conforter et prolonger sa démarche ambitieuse sur la question de l'art dans l'espace public, en s'appuyant notamment sur les préconisations du rapport remis par Jean Blaise, président de la Mission nationale pour l'art et la culture dans l'espace public (MNACEP), à Madame Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de Communication, en juin 2016

Objectif

- Elaborer des propositions d'actions, de dispositifs, de méthodes, de modes de coopérations qui permettraient d'affirmer le territoire nantais comme un laboratoire en matière d'inscription de l'art dans l'espace public

Animation : Elisabeth Renau

Discutant - rapporteur : Jean-Pierre Saez

Discutant : Jean Blaise

Référente-ville : Helga Sobota

Il y a à Nantes une culture de l'art dans l'espace public assez exceptionnelle. Pour autant, celle-ci ne s'inscrit pas encore dans ce que l'on pourrait appeler une **politique territoriale** de l'art dans l'espace public.

En la matière, il y a des « **phares** » de grande qualité (Voyage à Nantes, Royal de Luxe...) qui occupent une telle place que leur seule évocation ne permet pas d'appréhender toute la richesse et la variété des acteurs dans le domaine. Il convient de reconnaître et de valoriser toutes les compétences et expertises à l'oeuvre. La variété des acteurs permet d'envisager ou plutôt de structurer davantage des coopérations à géométrie variable.

Les participants

- Doris Abela, Direction générale de la culture, Nantes Métropole
- Dominique David, Direction générale de la culture, Nantes Métropole
- Marine Bezier, Pick Up Productions
- Nancy Assie-Sulmont, Le Petit Jaunais
- Cyrille Gohaud, Pannonica
- Caroline Pattier, Direction générale de la culture, Nantes Métropole
- Nicolas Cohu, Curios Productions
- Juliette Pédard, Cie Ecart
- Louise Doumeng, Cie 29x27
- Virginie Frappart, Alice Groupe artistique
- Jacques Rivet, Entre-deux
- Patrice Joly, Zoogalerie
- Jean-Siméon Menoreau, Cie l'Éternel Ephémère
- Marie-Laure Viale, Entre-deux
- Eric Boistard, Stereolux
- Astrid Gingembre, Le Voyage à Nantes

Renouveler les modèles économiques, les modes de financement et les logiques de production

Nombre des propositions formulées suggèrent une redistribution des cartes en termes de modèles économiques, de financement et de logiques de production de l'art dans l'espace public. Appelant parfois à un redéploiement ou à une réaffectation des ressources disponibles, les idées collectées invitent aussi à expérimenter un renouvellement des dispositifs de commande publique, ou encore à repenser le recours aux financements privés :

- Introduire dans le cahier des charges des grands opérateurs l'affectation de 10% de leur budget à des projets d'art dans l'espace public
- Entreprendre un programme de rééquilibrage des ressources entre institutions et opérateurs indépendants sur 5-10 ans
- Favoriser une commande publique qui soutient la variété des gestes artistiques et la variété des acteurs dans l'espace public
- Pluraliser le 1% artistique, par exemple en développant des commandes pérennes, non pérennes, immatérielles, en élargissant le 1% artistique à tous les travaux publics, ou encore en inventant un 1% artistique pour financer des œuvres d'art numériques dédiées à l'espace public à partir des investissements publics dans la couverture numérique des territoires (*proposition inspirée du réseau AADN*)
- Créer un fonds de dotation Art et espace public cofinancé par les collectivités publiques
- Constituer un pôle de production par mutualisation d'un certain nombre de moyens : un fonds et des cartes blanches dédiées (entre partenaires publics, entre acteurs culturels ou sous une forme mixte)
- Etudier la mise en place d'appels à projets Art et espace public à l'échelle de la métropole
- Sensibiliser le milieu intermédiaire de l'entreprise à l'art dans l'espace public pour éveiller des affinités électives entre chefs d'entreprises et réseaux artistiques

Penser une stratégie événementielle globale

En reconnaissant l'ampleur des voies ouvertes par le Voyage à Nantes, les idées produites proposent d'amplifier encore le rayonnement des dynamiques produites par une plus grande articulation avec la diversité des initiatives locales :

- Fédérer et articuler davantage les compétences artistiques locales au Voyage à Nantes
- Créer un événement « Art et espace public » hors saison estivale
- Chaque chargé de mission sectoriel pourrait développer un volet « Art dans l'espace public »

Structurer la coopération et le travail en réseau

Un certain nombre de propositions font apparaître la nécessité de renforcer la coopération à l'échelle de la ville, et au-delà, au niveau régional. Il s'agit tout à la fois de favoriser la mise en réseau des acteurs et des ressources, de développer le travail en transversalité et d'envisager de nouvelles modalités de coordination :

- Créer un réseau transversal au niveau régional sur l'art et la culture dans l'espace public
- Créer un espace de ressources et de coordination
- Coopérer pour rencontrer les urbanistes, les architectes, les promoteurs, les élus...
- Identifier ou mettre en place un interlocuteur référent capable de travailler en transversalité
- Désigner un chargé de mission transversal Art et espace public pour aider à la structuration d'une politique (travail en réseau)
- Création ou réaffectation d'un opérateur culturel dédié
- La coopération se fait par un tiers, par un intermédiaire, qui peut être la ville, qui doit promouvoir l'art dans l'espace public

Le rôle fédérateur de la Ville et des collectivités

Plusieurs propositions relatives au rôle de la Ville et des autres collectivités territoriales insistent également sur le rôle fédérateur que celles-ci sont appelées à tenir en tant qu'interlocuteurs privilégiés de l'ensemble des parties prenantes.

Sensibiliser au sein des collectivités publiques

S'agissant des collectivités publiques, il est également proposé de mener un travail de sensibilisation en leur sein :

- Solliciter le Conseil de développement de la métropole pour l'inviter à se saisir de la question de l'art dans l'espace public
- Constituer une commission Art et espace public au sein de la CTAP Culture
- Constituer une commission permanente Ville / Métropole / Département / Etat (DRAC, rectorat...)

Formation, recherche et évaluation

Enfin, plusieurs idées collectées touchent à la question de la formation des acteurs et à l'évaluation qualitative de l'impact de l'art dans l'espace public:

- Formation universitaire : soutenir les démarches de formation des acteurs artistiques (maîtrise des outils numériques par exemple...)
- Développer des programmes d'évaluation qualitative de la perception de l'art dans l'espace public par les habitants

Quelques axes de réflexion stratégiques

Les échanges tout au long de l'atelier ont très nettement mis en lumière les atouts dont dispose le territoire nantais, qu'il s'agit maintenant de capitaliser pour assoir un jeu de coopération plus large et pousser plus loin encore les ambitions en la

matière. Sur le fond, deux problématiques semblent pouvoir nourrir la réflexion qui s'est ouverte et qui est vouée à se poursuivre.

L'art dans l'espace public : vecteur de partage, de lien social et de participation ?

Si l'on reconsidère la question de l'art dans l'espace public au regard des recompositions et des questionnements qui traversent actuellement le champ des politiques culturelles, il est difficile de ne pas interroger la contribution de l'art dans l'espace public aux tendances de fond qui s'affirment aujourd'hui en matière de participation. En effet, les objectifs classiques de démocratisation de l'offre culturelle (lesquels demeurent essentiels) sont aujourd'hui confortés et enrichis par les exigences d'élargissement et de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, par le souci d'une médiation plus horizontale et d'une participation accrue de toutes et tous à la vie culturelle et par l'impératif du respect des droits culturels des personnes (désormais inscrit dans la loi). Aussi l'inscription de l'art dans l'espace public, c'est-à-dire la mise en présence de l'art et du citoyen - quel qu'il soit et en hors-les-murs des lieux culturels, offre-t-elle un endroit privilégié pour appréhender ces questions.

Quelles contributions l'art inscrit dans l'espace public peut-il apporter aux réflexions actuelles sur la médiation et la participation ? Comment les modes de production de cette présence artistique dans la cité peuvent-ils mieux résonner avec les préoccupations qui sont aujourd'hui celles des acteurs culturels, sociaux ou éducatifs en termes de construction citoyenne, de développement du lien social, d'émancipation des personnes ou d'approfondissement démocratique ? En quoi les manières de faire art dans l'espace public évoluent-elles ou sont-elles appelées à se renouveler en ce sens ?

L'art dans l'espace public comme rempart à la standardisation

Alors que l'on voit les logiques d'aménagement urbain entrer dans des modèles standardisés, fabriquant des paysages et des mobiliers étonnamment semblables, le recours à l'art dans la fabrique de la cité apparaît, à l'évidence, comme une voie

possible pour préserver ou affirmer les identités singulières des villes et de leurs quartiers. Si la ville de Nantes s'est déjà largement illustrée en la matière à travers les initiatives phares évoquées au cours de l'atelier, comment cette marque de fabrique peut-elle aujourd'hui trouver des prolongements toujours plus audacieux et embrassant toujours davantage les questionnements de notre époque, notamment autour de la problématique de la participation citoyenne évoquée au paragraphe précédent ?

Crédits

Coordination de la démarche

Ville de Nantes

- Helga Sobota, directrice générale de la culture
- Aurore Jobert-Aubin, chargée de mission

Observatoire des politiques culturelles

- Jean-Pierre Saez, directeur
- Baptiste Fuchs, responsable des concertations et des rencontres publiques

Pilotage et accompagnement de la démarche

- Comité de pilotage présidé par David Martineau, adjoint au maire chargé de la culture
- Démarche menée en partenariat avec l'Etat - DRAC Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire-Atlantique

Conception méthodologique

- Lisa Pignot, Baptiste Fuchs, Vincent Guillon, Alice-Anne Jeandel, Observatoire des politiques culturelles
- Emmanuel Vergès, L'Office

Animation et synthèse des ateliers

- Atelier 1 : Stéphane Juguet, What Time is IT
- Atelier 1bis : Claire Jouanneault
- Atelier 2 : Caroline Naillet
- Atelier 3 : Agathe Ottavi, Coopérative culturelle Cuesta
- Atelier 5 : Emmanuel Vergès, L'Office
- Atelier 6 : Vincent Guillon, Observatoire des politiques culturelles
- Atelier 7 : Lisa Pignot, Observatoire des politiques culturelles
- Atelier 8 : Camille Faye, Observatoire des politiques culturelles
- Atelier 9 : Elisabeth Renau, Jean-Pierre Saez, Observatoire des politiques culturelles

Synthèse finale

- Baptiste Fuchs, Hélène Monin, Observatoire des politiques culturelles